Eaux Vives

BULLETIN N° 38 – novembre 2018

40 ANS

DE GYM

La prévention routière à l'école primaire

La fête des écoles

Partipation des écoles aux floréales

Soirée Bol de riz

EDITORIAL

Agrandir encore et encore la misère

Une de mes collègues du Conseil Municipal me disait récemment que mes éditoriaux n'étaient pas assez positifs. C'est malheureusement vrai ! Je voudrais bien vouloir vous dire que tout va bien dans le meilleur des mondes mais ce n'est malheureusement pas le cas.

L'Etat a déjà amputé les départements d'une partie de leurs compétences pour les mettre dans les usines à gaz de grandes régions dont le fonctionnement devait coûter moins cher. Là aussi, il semble que l'Etat se soit encore mis les doigts dans l'œil dans cette course au toujours plus grand.

On a fait une plus grande communauté de communes en un clic avec trois petites qui fonctionnaient très bien, Chénérailles, Auzances-Bellegarde et Haut Pays Marchois. Les premiers résultats sont pour l'instant vécus comme une grosse claque par beaucoup. Un projet d'extension de communes cherchant à regrouper Mérinchal à Chard, Lioux-les-Monges et La Mazière-aux-Bonshommes nous est arrivé comme un cheveu sur la soupe sans préparation, sans but défini et à régler sous trois mois. Il semble urgent d'agrandir encore la misère pourvu que celle-ci coûte encore moins cher. Les maires du secteur ont refusé.

La Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), qui ressemble à bien des égards à un tissu d'imbécillités pondu par des technocrates qui ont oublié de se rendre sur le terrain, donne de nouvelles compétences en oubliant d'attribuer leur financement. Elle empêche depuis les communes d'obtenir de nouveaux permis de construire.

Alors oui, il faut être optimiste puisque, de plus en plus de citadins sont attirés par les zones rurales. Mais avec le manque de possibilités de logements, on va peut-être refuser du monde, ce qui serait un comble.

Christian PEYRAUD

MOT DU MAIRE

L'avenir incertain des communes.

Il y a seulement quinze années, personne ne s'inquiétait du devenir de la COMMUNE. Le vieux modèle républicain articulant commune –département- Etat jouait PARFAITEMENT son rôle et le développement de l'intercommunalité volontaire venu se rajouter a permis de faire à plusieurs ce qu'aucune commune ne pouvait faire seule. Ce système bien rôdé a prouvé son efficacité à travers la construction des Maisons de Santé et des Petites Unités de Vie sur deux sites CROCQ-MERINCHAL. Nous étions alors 13 communes, ceci jusqu'au vote de la « Loi Notre » et sa mise en application en 2017. Aujourd'hui, trois communautés de communes avec des compétences différentes, réunies sous une même entité « Marche et Combraille en Aquitaine » 50 communes pour 14000 habitants et 63 conseillers communautaires, qui doivent redéfinir les compétences de cette nouvelle communauté, ainsi que l'intérêt communautaire pour chacune d'elles.

La loi NOTRE : Ce sont des réformes successives, des territoires plus grands, des compétences élargies, des pressions financières et législatives tout ce qui contribue petit à petit, à affaiblir cet échelon local de proximité qu'est la commune, sous couvert d'un imparable argument « Améliorer la péréquation ».

Au bout d'un an ½ d'existence dans une Grande Intercommunalité, alors que nous en sommes à la définition des compétences et de l'intérêt communautaire, je m'interroge sur ce qui dans un avenir proche sera profitable si non le moins préjudiciable à MERINCHAL, aux communes de la taille de la nôtre, et aux communes en général.

La décision de la prise de la compétence « Ecoles » en son entier « Services – Bâtiment » par la Communauté de Communes (33 votes pour – 27 contre et 1 Nul) me pose bien des soucis, et me laisse dubitative, sur l'avenir du maintien de ce service et ceci pour plusieurs raisons :

* Avoir une école, c'est une richesse pour une commune pour le maintien et l'accueil de notre population. De tout temps, la Municipalité a pris soin d'entretenir son patrimoine bâti tout en améliorant chaque fois que le besoin s'en faisait sentir les conditions d'enseignement de nos enfants, ainsi que celles de l'accueil périscolaire. Qu'en sera-t-il demain ?

*Quel sera le coût réel de cette compétence exercée sur 17 écoles ? Quelles conséquences sur les finances intercommunales et par ricochet sur nos feuilles d'impôts?

*Comment sera géré le service « Cantine » sera-t-il possible de continuer l'approvisionnement local nécessaire au maintien de nos commerces déjà fragilisés ?

*La prise de Compétence à une échelle plus grande ne va-t-elle pas dans le sens de la nouvelle organisation souhaitée par l'Etat, à savoir rapprocher les élèves de CM1 –CM2 des sixièmes dans les collèges ?

Attendons de voir…

De manière plus générale, les maires ruraux vont devoir exiger que soit reconnu à sa juste valeur le dynamisme économique, social et culturel des campagnes, exiger de la souplesse et surtout de l'écoute… pour maintenir de la proximité .

C’est pas gagné… Les événements climatiques de cette fin de mois d’octobre ont démontré une fois de plus la difficulté à obtenir des services pour faire face à des coupures d’électricité, de téléphone et de routes obstruées.

Je remercie vivement toutes les bonnes volontés qui ont fait preuve de « CIVISME » en dégageant les voies communales et départementales, puissent-elles servir d’exemples à ceux qui en manquent par égoïsme, négligence, et sens de la critique.

Marie-Françoise VENTENAT

MAIRE

ETAT CIVIL

NAISSANCES

17 janvier 2018 :	**Elise** Anaïs **SAPIN** (La Bessède)
26 mai 2018 :	**Malone** Didier Claude **EMO THOMASSIN** (La Croix de Fer)
23 juin 2018 :	**Enzo** Michel, Éric **LAGORSSE** (La Peyrouse)
02 juillet 2018 :	**Milan** Michel Manuel **NOVAIS** (Le Cher)

MARIAGE

28 juillet 2018 :	**Christina VERGNE** et **Vincent** Jacky **REINE** (La Vernède)

Décès

9 août 2017 :	**Marie-Jeanne CORDE** (Létrade Village)*
29 janvier 2018 :	**Odette**, Yvette **MONGOURD épouse MALAURE** (Rue du Château)
4 février 2018 :	**Jean-Pierre VERGNE** (Le Mondayraud)
16 février 2018 :	**Blanche GERARD épouse BRETON** (Rue du Château)
20 février 2018 :	**Bruno** Camille **CARAQUIN** (Rue de la Croix Marchon)
08 mars 2018 :	**Jeanine** Marie, **JAY épouse PAULET** (Le Montmerle)
11 mars 2018 :	**Stéphane ROUFFET** (La Croix de Fer)
1er avril 2018 :	**Hervé** Christian **REBEYROL** (Champs de la plaine)
2 mai 2018 :	**Suzanne** Marie Josèphe **RIVALIER épouse PEYRAUD** (Hérault)
5 mai 2018 :	**Yvette BOURDEAU épouse FAUCHER** (rue de la Source du Cher)
15 mai 2018 :	**Monique** Marie **AYMARD épouse MATHIVET** (Le Lac)
04 aout 2018 :	**Paulette** Marie Brigitte **DUGAT** (Le Montalon)
21 septembre 2018 :	**Marie-Françoise** Jeanne **CHARRIER épouse CHAPELLE** (Le Miépeix)
04 octobre 2018 :	**Jeanne** Marie Marguerite **BERGER veuve DEVESSIER** (Le Montbabut)

**Un oubli a eu lieu dans l'édition précédente, nous présentons toutes nos excuses à la famille de Mme Marie-Jeanne CORDE*

Une pensée pour les natifs de la commune qui nous ont quittés cette année

30 janvier 2018 :	Monique, Marie, Louise BIZET
23 février 2018 :	Michel, Moise BEN MOUSSI
10 juin 2018 :	Gisèle, Lucette, Fernande BOUSSANGE épouse BENATTOU
14 juin 2018 :	Monique, Paulette, Marie GARDON épouse TOMASINO
30 juin 2018 :	Jeanine BŒUF épouse FAUCHER
25 juillet 2018 :	Alice, Marie, Yvonne GERBE épouse CHANUDET
16 octobre 2018 :	Marie-Thérèse Suzanne RICHARD épouse QUIGNON
	Mme JOLY
	Mme BARLAUD

La liste de l'état civil est arrêtée à la date du 31 octobre 2018. Les actes après cette date figureront sur le bulletin 2019.

TRAVAUX 2018
Bâtiments Communaux

CHÂTEAU

Aménagement parvis accès bureaux

- Repositionnement des bordures en granit
- Accès bureaux en dalles de granit

Calepinage en petits pavés de récupération de l'entrée du château

- Finition en béton désactivé

MONTANT TRAVAUX	**11 671,26 € HT**
SUBVENTION DETR	**5 835,63 € HT**
CONTRAT DE RURALITE	**3 501,38 € HT**
AUTOFINANCEMENT	**2 334.25 € HT**

SALLES des ASSOCIATIONS

Réhabilitation complète de l'ancienne salle des associations et ancienne cantine

Salle des associations

- abaissement du plafond en dalles
- toile de verre et peinture sur murs
- création d'un passage entre les deux salles (porte) et pose d'un escalier bois

Ancienne cantine

- changement complet boiseries extérieures (portes et fenêtres)
- doublage murs extérieurs
- abaissement plafond en dalles
- pose d'un nouveau carrelage
- pose d'un revêtement mural et peinture
- création d'un wc
- pose de faïence murale (cuisine)
- fermeture par cloison de la partie cuisine d'appoint
- réfection complète de l'électricité sur les deux salles

MONTANT TRAVAUX	**57 497,50 € HT**
SUBVENTION DETR	**22 755,00 € HT**
CONTRAT DE RURALITE	**2 886,00 € HT**
AUTOFINANCEMENT	**31 856.50 € HT**

CIMETIERE

ALLEE PRINCIPALE :

- scarification-reprofilage-finition enrobé

EAU

- approvisionnement partie basse du cimetière

PORTAIL

- entrée haute portail neuf

BÂTIMENT

- reprise de parties de murs en béton
- finition des murs face extérieure en enduit

MONTANT	**28 535,30 € HT**
SUBVENTION DETR	**18 226,73 € HT**
AUTOFINANCEMENT	**15 373,43 € HT**

VOIRIE

TRAVAUX REALISES PAR EUROVIA

- VC SERRE 10 759,18 €
- VC POUYAL 36 423,22 €
- VC LE MAZEAU 4 799,74 €
- VC BORDESSOULE LES ECUELLES 10 246,78 €
- COUR CHATEAU de la MOTHE 4 367,14 €

TOTAL **66 596,06 € TTC**

POINT A TEMPS AUTOMATIQUE

TOTAL **8 435.88 € TTC**

MATERIEL

- ACHAT REMORQUE 500 kg TRACTABLE pour petits travaux d'entretien

TOTAL **650,00 € TTC**

- TRACTO PELLE (révision complète par entreprise CMG)

TOTAL **16 192,42 € TTC**

DIVERS

EGLISE

- rénovation statues

TOTAL **2 544,00 € TTC**

ECOLE PRIMAIRE

- achats de 2 vidéo projecteurs interactifs + tableaux
  - avec ordinateurs portables pour 2 classes

TOTAL **5 024,60 TTC**

COMPTES ADMINISTRATIFS ET BUDGETS

BUDGET COMMUNAL

Comptes administratif 2017

Présentés par Daniel CHEFDEVILLE, 4ème adjoint, les comptes administratifs et de gestion 2017 de la commune ont été approuvés à l'unanimité des membres présents.

Fonctionnement	Dépenses	Recettes	BILAN
N	685 622,15	809 222,13	123 599,98
N-1	0	137 859,29	137 859,29
Total	685 622,15	947 081,42	261 459,27
Investissement	**Dépenses**	**Recettes**	**BILAN**
N	246 240,72	227 552,03	-18 688,69
N-1	161 878,00	0	-161 878,00
RAR	0	0	0
Total	408 118,72	227 552,03	-180 566,69

Le compte administratif (solde de l'exercice 2017) fait apparaître un excédent de 80 892.58 €.

Budget 2018

Le budget 2018 s'équilibre en recettes et dépenses (fonctionnement et investissement), pour la somme de 1 369 046.27 €.

En fonctionnement :

Les taux des impôts restent inchangés et sont les suivants :

- 6,12 % pour la taxe d'habitation,
- 14,21 % pour la taxe foncière,
- 44,62 % pour le foncier non-bâti.

Le montant de ces taxes représente un produit attendu de 166 987 €. Le budget s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement pour une somme de 835 035.58 €.

En investissement :

Le budget s'équilibre en recettes et dépenses d'investissement pour la somme de 534 010.69€

BUDGET ANNEXES

BUDGET ASSAINISSEMENT :

L'assainissement est transféré à la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine depuis le 1er janvier 2018 dans le cadre du transfert de compétence obligatoire.

BUDGET C.C.A.S:

Le budget du C.C.A.S s'équilibre également en dépenses et en recettes. L'excédent s'élève à 1 036.04 €.

SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, la reconduction des subventions versées aux associations pour le même montant que l'année précédente, soit un total de 16 620 €.

Quelques subventions exceptionnelles ont été accordées en fonction des demandes pour différentes manifestations:

- Les Amis du Montaurat pour l'anniversaire de l'association 1 000 €.
- Le Club des Aînés pour un voyage 200 €.
- USSM pour l'anniversaire de l'association 1 000 €.

LE POINT SUR LES SECTIONS BOISEES DE LA COMMUNE

Sections du Montmerle et de Marnière (4,23 hectares)

Les bois de ces sections ont été acquis sur appel d'offre par la Société Dubot et Fils de Saint-Avit d'Auvergne lors de la vente de Saint-Julien Puy Lavèze du12 avril 2018 pour la somme de 40 120 € HT. Ils ont été exploités en septembre par l'entreprise Ducourteix. Ne bénéficiant pas d'accès du côté des villages cités, les bois ont dû être sortis par une parcelle agricole située entre La Valette et Le Jobert grâce à l'accord des propriétaires exploitants du Gaec Faucher. Les travaux se sont déroulés dans d'excellentes conditions. Le reboisement qui sera étudié avec les agents de l'O.N.F. devra tenir compte des changements climatiques.

Section du Mondeyraud (8,70 hectares)

La coupe d'une partie des bois de cette section qui est la plus grande de la commune a été achetée 55 505 € HT par le Comptoir du Bois de Brive. Les travaux d'aqueduc pour sortir les bois se sont montés à 2 913 € et les travaux de voirie à 14 956,07 €. Le nettoyage des 5,5 ha et la mise en andins ont été chiffrés à 3 575 € HT, ils auront lieu en décembre et seront suivis des plantations (7 874,30 € HT).

La section du Mondeyraud étant située sur une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique), il a été décidé d'élargir une partie de la bordure de feuillus de l'étang du Mondeyraud en plantant 2 200 chênes rouges et 900 merisiers. Le chemin d'accès au bois sera prolongé jusqu'à l'étang pour en faire un lieu de promenade. Le reste de la parcelle sera planté en résineux, probablement un mélange de mélèzes du Japon et de Douglas.

Section de La Bessède (3,70 hectares)

Les travaux de fournitures et dégagement des 1 500 pieds d'épicéas ont été effectués pour la somme de 1 900 € HT auquel il faut ajouter 374,25 € HT de travaux sylvicoles.

Section du Jobert (5,64 hectares)

Vente d'un lot de bois sur la parcelle 4B de divers conifères à Tartière et Fils SAS (5 824 € HT). Les Douglas de la parcelle 4A (0,8 ha) poussent bien. Ils ont subi une taille de dégagement (272 € HT). Une coupe d'éclaircie sur les épicéas de la parcelle 4B a été effectuée.

Section du Cher (5,03 ha)

Dégagement manuel en ligne de la parcelle 1A (2,76 ha) pour 938,40 € HT.

NOUVEAUX HORAIRES ET SERVICES DIVERS – MAIRIE

JOURS	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	3ème SAMEDI Du mois
MATIN	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	10h00 - 12h00
APRES-MIDI	13h30 - 18h30	13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	

Maison des services publics

La Poste propose des demi-journées de formation à l'usage du numérique. Une première formation a été programmée en octobre.

La Poste & Partenaires

pôle emploi — L'Assurance Maladie

Pour vous simplifier l'accès aux services publics, **rendez-vous à La Poste !**

Vous pourrez obtenir des informations, réaliser des opérations, seul ou accompagné, selon vos besoins.

Un chargé de clientèle vous accueille, vous oriente et vous accompagne dans l'utilisation des services en ligne.

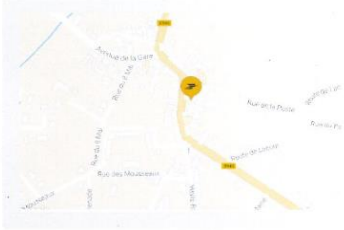

NOUS TROUVER :
7, rue de la source du cher
23420 Mérinchal

HORAIRES :
- Lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- Jeudi et Samedi de 9h00 à 12h00
- Téléphone : 3631

LA POSTE

POUR FACILITER VOS DÉMARCHES

La Maison de services au public de Mérinchal, à votre service, en proximité.

Sur **www.ameli.fr**, vous pouvez :

L'Assurance Maladie

- Accéder à votre espace personnel
- Télécharger votre attestation de droits ou d'indemnités journalières
- Commander votre carte européenne
- Consulter vos remboursements en temps réel
- Contacter votre CPAM par e-mail

Gagnez du temps, faites vos déclarations en ligne sur votre compte Améli.

Le deuxième mercredi du mois, la mairie fera une permanence pour vous permettre de rentrer en contact avec les différentes associations de votre commune.

Sur **www.pole-emploi.fr**, vous pouvez :

pôle emploi

- Vous inscrire
- Suivre l'avancée de votre dossier d'indemnisation
- Échanger avec votre conseiller par e-mail
- Vous abonner aux offres
- Télécharger et adresser vos justificatifs d'activité

Pensez à venir avec votre identifiant (7 chiffres + 1 lettre) et votre code personnel.

msa santé famille retraite services — MSA sur rendez-vous

Hébergements

Camping municipal

Pour une halte d'une nuit ou plusieurs jours, installé face à la chaîne des Puys, il dispose de 12 emplacements avec raccordement électrique possible.

TARIFS DU CAMPING MUNICIPAL
DU CHÂTEAU DE LA MOTHE
A MERINCHAL
OUVERT DU 1ER MAI AU 1ER OCTOBRE.

	Prix par Jour et par Personne
ADULTES	2,60 €
ENFANTS - 12 ANS	1,60 €

	Prix par Jour et par Emplacement
Voiture, Moto	1,60 €
Tente	1,60 €
Caravane	2,10 €
Camping-car	3,10 €
Branchement électrique (10A)	2,20 €
Garage Mort	1,10 €
Caution Adaptateur Electrique	38,00 €

NOUS VOUS SOUHAITONS UN AGREABLE SEJOUR !

En cas d'absence, nous vous remercions de bien vouloir déposer votre règlement dans la boîte aux lettres accompagné de vos noms et adresse complète. Une facture vous sera adressée par la suite.

***Exemple de facturation pour une nuitée*:**

1 adulte = 2.60 €
1 tente = 1.60 €
1 voiture = 1.60 €
Total = 2.60 + 1.60 + 1.60 = 5.80 €

Renseignements en Mairie

Gîtes communaux

Au nombre de 3, ils peuvent accueillir de 2 à 5 personnes.

Gite n°58 - Appartement du château

Gite n°59 - Appartement du château : Label Clévacances
Plus d'informations sur ce gîte

Gite n°60 - Appartement du château : Label Clévacances
Plus d'informations sur ce gîte

Chambres d'hôtes

La fermette d'herbes
www.fermetteherbes.com/fr

Les soleils
www.lessoleils.com

La ferme du Montaurat 05.55.67.25.99

Gîtes

"Les volets bleus" - Hameau du Montalon (Label Clévacances)
Plus d'informations sur la chambre d'hôtes

Gite "Chez Mme Lardy"

LA GENDARMERIE NUMÉRIQUE.... A VOTRE SERVICE

A l'ère du numérique, et afin de vous faciliter la vie et les déplacements, la gendarmerie et l'État ont mis à votre disposition différents sites internet.

Il y a tout d'abord le site internet **PERCEVAL**. Accessible 24 heures sur 24, à partir de l'adresse :
HTTPS://WWW.SERVICE-PUBLIC.FR, il a vocation pour les victimes d'un usage frauduleux de leur carte bancaire de signaler les faits et d'obtenir un récépissé facilitant certaines de vos démarches administratives, et notamment le remboursement par votre organisme bancaire. L'unique condition pour accéder à ce service est de détenir la carte objet de la fraude.

En cas de vol de votre carte bancaire, il vous appartient de le signaler rapidement à votre organisme bancaire. Je tiens simplement à vous rappeler que la gendarmerie n'a aucunement besoin de votre code confidentiel et que ce ne serait pas notre service qui vous contacterait pour cela.

Depuis environ trois ans, il a également été créé un dispositif de **pré-plainte en ligne** (PPEL). Il est accessible à partir de l'adresse internet : HTTPS://WWW.PRE-PLAINTE-EN-LIGNE.GOUV.FR . Il s'applique aux seuls faits d'atteintes aux biens dans un cadre pénal comme un vol, une dégradation, une escroquerie,… et dont l'auteur est inconnu. Après avoir renseigné les différentes rubriques et avoir sélectionné le service de gendarmerie auprès duquel elle souhaite se déplacer pour signer la plainte, la victime sera contactée téléphoniquement dans les 24 heures afin de convenir d'un rendez-vous pour finaliser sa plainte. Ce site a vocation à améliorer les conditions d'accueil du public en diminuant le délai d'attente éventuel et réduire le temps nécessaire à l'enregistrement de la plainte.

N'oubliez pas également que vous pouvez faire surveiller votre domicile par les services de la gendarmerie lors de vos absences. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'**Opération Tranquillité Vacances** (OTV) n'est pas uniquement activée pendant les vacances scolaires ou estivales. Active tous les jours de l'année, elle vous permet de partir plus sereinement lors de vos absences, même de courte durée. Il vous faut simplement vous déplacer à votre unité de gendarmerie. Pour gagner du temps, vous pouvez aussi remplir un formulaire sur le site internet HTTS://WWW.INTERIEUR.GOUV.FR et le déposer à la brigade.

Je profite de votre bulletin municipal pour vous aviser que des nouvelles dispositions au Code de la Route ont été créées. Applicables depuis mi-septembre 2018, elles fixent les modalités du nombre de personnes dans un véhicule :
- Occupation par plusieurs personnes d'un siège de véhicule à moteur en circulation.
- Transport de passagers en nombre supérieur à celui des places assises mentionné dans le certificat d'immatriculation du véhicule à moteur.

Contraventions de 4ième classe, la seconde emporte un retrait de trois points sur le permis de conduire.

Major DÉFOSSEZ Denis
Commandant la communauté de brigades d'Auzances

LA BONNE PECHE DE L'ETANG DU BOURG

La pêche de l'étang du bourg a été effectuée au printemps. Elle s'est effectuée au filet, une technique qui permet de ne pas abîmer les poissons. La vente des gardons a permis de récolter la coquette somme de 840 €. Merci à tous ceux, jeunes et anciens, qui sont venus donner un coup de main.

ELAGAGE

Un arrêté d'élagage sera pris du 13 décembre 2018 au 1er avril 2019. Cet arrêté complète celui de l'année dernière compte tenu des difficultés rencontrées lors des dernières intempéries.

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en place une commission spéciale chargée de repérer les endroits où il est urgent d'agir. Les propriétaires seront invités à réaliser l'élagage dans les délais impartis faute de quoi, la commune fera réaliser les travaux à leur frais.

Une Maison de Services Au Public inaugurée

Depuis le départ des facteurs, la vente du bâtiment et les réductions d'horaires d'ouverture du bureau, on avait plutôt l'habitude d'inaugurer les chrysanthèmes avec La Poste. Alors une vraie inauguration pour un service de proximité utile à la population a, bien sûr, été accueillie avec enthousiasme par les élus du secteur et, en particulier, par le maire de Mérinchal, Marie-Françoise Ventenat, qui a beaucoup œuvré pour l'obtenir.

C'est une opération « gagnant – gagnant » puisque le bureau de poste mérinchalois renforce son taux de fréquentation, son attractivité et son rôle social en devenant un véritable lieu d'accueil et d'information. Chantal Vuillermot, qui occupe le poste de guichetière, a été formée pour accompagner les utilisateurs de ce nouveau service. L'accompagnement humain est ici d'une importance capitale pour familiariser le public à des nouveaux moyens de communication performants, mais pas encore toujours entrés dans les mœurs, pour aider aux démarches administratives en ligne.

Un service de proximité évolutif.

Pour Marie-Françoise Ventenat, ce service évoluera en fonction de l'utilisation qu'en fera la population des sources du Cher et des communes avoisinantes. Lors de l'inauguration, on remarquait d'ailleurs la présence des élus de Saint-Bard, Chard, Lioux les Monges, Le Châtelard et La Villeneuve directement concernés par cette réalisation. Les premiers chiffres étaient déjà bons puisque 650 connexions avaient été réalisées dans le bureau lors des premiers mois d'utilisation.

La modernisation de l'action publique est une préoccupation pour les élus qui souhaitent maintenir une offre de services maximum en assurant un accès égalitaire pour les populations des territoires ruraux. La Poste impliquée dans la mission d'aménagement du territoire offre un espace pouvant être mutualisé par plusieurs opérateurs. L'Etat soutient l'installation harmonieuse de Maison de Services Au Public (MSAP) sur le département de la Creuse. Philippe Chopin, préfet de la Creuse, en a inauguré 14 sur les 15 déjà installées.

D'après le représentant de l'Etat, la prochaine étape pourrait s'orienter vers des MSAP mobiles pouvant ainsi couvrir la totalité du territoire.

Trente-quatre partenaires, aussi divers que variés, sont déjà impliqués comme la SNCF, les services de La Justice, l'aide aux Droits de la Femme et la Gendarmerie Nationale… La MSAP de Mérinchal accueille Pôle Emploi, la CPAM et la MSA, la liste des partenaires n'étant pas exhaustive.

Etaient présents à cette inauguration : Philippe Chopin, préfet de la Creuse, Isabelle Arrighi, sous-préfète d'Aubusson, Jean-Baptiste Moreau, député, Eric Jeansannetas, sénateur, Jérémie Sauty, conseiller départemental du canton d'Auzances représentant Valérie Simonet, présidente du Conseil Départemental, Jérôme Orvain, conseiller régional, Christelle Mercier, Directeur de La Poste secteur d'Aubusson, M. Appert, délégué départemental du groupe La Poste, M. Commergnat, délégué aux relations territoriales, Claude Guerrier, président de la CDPPT, Mme Thomas et M. Puyfoulhoux, directeur de Pôle Emploi, Guy Faugeron, président de la MSA, et les représentants de la Gendarmerie Nationale.

Pierre Ventenat a joué les bulldozers dans les années 60

Pierre Ventenat dit Caco, maire de Mérinchal entre 1958 et 1977, n'avait pas fait de longues études. Il a pourtant mis ses bottes de sept lieues pour faire avancer sa commune à pas de géants dans les années 1960 en y faisant installer deux usines. C'était un petit homme pressé qui voulait tout et tout de suite, ce qui lui valut un jour de se faire expulser de la Préfecture….Il est revenu par la fenêtre. Il trouverait sûrement les maires d' aujourd' hui un peu trop polis et bien élevés quand on leur marche sur les pieds.

En 1968, Mérinchal possédait le meilleur réseau routier de la région, pour relier la quasi-totalité de ses villages au bourg sans que cela n'ait coûté un sou au département et au pays. Lorsque le Général de Gaulle qui visitait la Creuse cette même année, avait pris connaissance de ce point de détail, il s'était adressé à « Caco » dans ces termes : « Je souhaite rencontrer beaucoup de maires comme vous, alors la France sera prospère. »

Pierre Ventenat a mis l'Europe sur la bonne voie

Grâce aux relations amicales qu'il s'est forgées lors des inaugurations et fêtes qu'il a organisées depuis son élection, Pierre Ventenat a sollicité et obtenu le soutien de l'armée pour son projet de désenclavement. Et un beau jour d'été, les habitants des sources du Cher sont tout étonnés de voir une colonne d'engins kaki traverser le bourg. Les soldats hollandais en manœuvre à La Courtine qu'ils ont rejoint par la voie ferrée Montluçon-Eygurande ont apporté une main d'œuvre de premier choix et du matériel très performant. La commune fournit les matériaux dont une grande partie provient des terrils de l'ancienne mine d'antimoine. Elle nourrit les soldats et les héberge dans le château de la Mothe. Les travaux avancent très vite et la population accueille chaleureusement les Hollandais. Il y a bien un ou deux réfractaires pour se coucher devant les bulldozers qui font alors demi-tour. Caco les fera intervenir entre midi et deux heures pour ouvrir la route en toute tranquillité.

Au cours de cette période d'intenses travaux, les bulldozers hollandais ont également poussé la barrière de la langue lors des fêtes qui ont animé le bourg. Le drapeau des Pays-Bas a été hissé sur un mât dressé dans le parc du château de la Mothe lors du jour anniversaire de la princesse Béatrix de Hollande. La musique militaire du plat pays a offert un superbe concert avant que le maire ne se fende d'un banquet dont l'ambiance reste dans la mémoire des anciens.

Cinquante ans après, l'empierrement des routes ouvertes par les Hollandais a bien résisté aux couleurs et aux assauts du temps. Elles restent un symbole du travail bien fait dans l'ambiance d'une Europe solidaire et fraternelle.

Christian PEYRAUD

AIDES DE L'ANAH

❶- Adaptation du logement au vieillissement

Des travaux d'adaptation sont nécessaires pour vivre longtemps chez vous, en toute sérénité. Il s'agit de travaux qui vous facilitent la vie au quotidien. Par exemple le remplacement de la baignoire par une douche de plain-pied ou l'installation d'un monte-escalier électrique.

L'Anah peut financer jusqu'à la moitié de vos travaux et vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet.

Le montant de votre aide

- Si vous vous situez dans la catégorie "ressources très modestes" : **50 % du montant total des travaux HT**. L'aide de l'Anah est de 10 000 € maximum.
-
- Si vous vous situez dans la catégorie "ressources modestes" : **35 % du montant total des travaux HT**. L'aide de l'Anah est de 7 000 € maximum.

Vos travaux permettent de faire baisser la consommation énergétique de votre logement d'au moins 25 %

La prime Habiter Mieux* peut vous être attribuée.

* Cette prime d'Etat est financée par le Fonds d'aide à la rénovation thermique (Fart), dès lors que les travaux de rénovation énergétique permettent un gain de consommation énergétique d'au moins 25 %. Ce fonds est financé grâce aux Investissements d'avenir du Commissariat général à l'investissement.

Les aides complémentaires

Vous pouvez être aidé par d'autres organismes comme votre caisse d'assurance retraite, ou votre Conseil départemental.

Les conditions principales à remplir

Vous habitez dans le logement dont vous êtes propriétaire et :

- vous ne dépassez pas un certain niveau de ressources ;
- votre logement a plus de 15 ans à la date où est acceptée votre demande d'aide.

❷ - Adaptation du logement au handicap

Des travaux sont nécessaires pour vous faciliter l'usage de votre logement. Il s'agit de travaux qui permettent de rendre chaque pièce simple d'utilisation et accessible quel que soit votre handicap. Par exemple, si vous êtes en fauteuil, l'élargissement des portes ou la construction d'une rampe d'accès à votre logement. Ou encore l'installation d'une douche de plain-pied.

L'Anah peut financer jusqu'à la moitié de vos travaux et vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet

Le montant de votre aide

- Si vous vous situez dans la catégorie "ressources très modestes" : **50 % du montant total des travaux HT**. L'aide de l'Anah est de 10 000 € maximum.

- Si vous vous situez dans la catégorie "ressources modestes" : **35 % du montant total des travaux HT**. L'aide de l'Anah est de 7 000 € maximum.

Vos travaux permettent de faire baisser la consommation énergétique de votre logement d'au moins 25 %

La prime Habiter Mieux* peut vous être attribuée.

* Cette prime d'Etat est financée par le Fonds d'aide à la rénovation thermique (Fart), dès lors que les travaux de rénovation énergétique permettent un gain de consommation énergétique d'au moins 25 %. Ce fonds est financé grâce aux Investissements d'avenir du Commissariat général à l'investissement.

Les aides complémentaires

Vous pouvez être aidé par d'autres organismes comme la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ou votre Conseil départemental.

Les conditions principales à remplir

Vous habitez dans le logement dont vous êtes propriétaire et :

- vous ne dépassez pas un certain niveau de ressources ;
- votre logement a plus de 15 ans à la date où est acceptée votre demande d'aide ;
- vous n'avez pas bénéficié d'un PTZ (Prêt à taux zéro pour l'accession à la propriété) depuis 5 ans.
- L'Anah propose une aide collective pour financer les travaux de rénovation énergétique des copropriétés fragiles.

❸ - Rénovation énergétique

Des travaux de rénovation thermique sont nécessaires, comme par exemple l'installation d'une chaudière dans votre immeuble. Ou encore des travaux lourds au niveau de la structure de l'immeuble. Il peut s'agir aussi de travaux pour rendre l'immeuble ou les logements accessibles aux personnes qui ont du mal à se déplacer.

Une aide peut vous être versée directement. Elle peut également être versée à votre syndicat de copropriétaires si votre copropriété est en difficulté, ou si elle bénéficie de l'aide Habiter Mieux - Copropriété.

L'aide directe au copropriétaire

Vous pouvez en faire la demande individuellement ou dans le cadre d'une demande groupée s'il y a d'autres copropriétaires éligibles. Ce dossier unique simplifie ainsi vos démarches.

La procédure, le montant des aides et les conditions sont les mêmes que pour les aides concernant votre logement.

L'aide se calcule sur votre quote-part de travaux. Attention, les propriétaires bailleurs qui s'associent à votre demande groupée doivent signer une convention avec L'Anah.

L'aide au syndicat de copropriétaires

Cette aide peut être demandée par votre syndicat si votre copropriété est en grande difficulté et fait partie d'un dispositif d'intervention de l'Anah ("Opération programmée"). Ou si votre copropriété est concernée par une situation d'habitat indigne, un Plan de sauvegarde, ou une administration provisoire.

Par ailleurs, même si votre copropriété n'est pas en difficulté, des travaux de mise en accessibilité peuvent être financés par l'Anah via votre syndicat de copropriétaires. **50% du montant total des travaux HT** peuvent être pris en charge. Le montant maximum est de 10 000 € par accès aménagé.

Rénovation énergétique : l'aide Habiter Mieux - Copropriété

Cette aide peut être attribuée au syndicat de copropriétaires pour un programme de travaux permettant un gain énergétique de 35% minimum.

Habiter Mieux - Copropriété

c'est :

- jusqu'à 180 € par logement de prise en charge d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) ;
- jusqu'à 5 250 € par logement pour les travaux de rénovation énergétique.

LES CONDITIONS GÉNÉRALES À REMPLIR

Les conditions concernant votre situation et votre logement

- Vous ne dépassez pas un niveau de ressources fixé nationalement.
- Votre logement a plus de 15 ans à la date où est acceptée votre demande d'aide.
- Vous n'avez pas bénéficié d'un PTZ (Prêt à taux zéro pour l'accession à la propriété) dans les cinq dernières années.

Les conditions concernant les travaux

- Vos travaux ne concernent pas la décoration de votre logement, ils ne sont pas assimilables à une construction neuve ni à un agrandissement.
- Le montant minimum des travaux est de 1 500 €.
- Si vous bénéficiez de la prime **Habiter Mieux***, vos travaux doivent permettre de faire baisser votre consommation énergétique d'au moins 25 %.

Vos engagements

- Ne pas avoir commencé les travaux avant d'avoir déposé votre dossier d'aide auprès de l'Anah. Nous vous recommandons d'attendre la notification du montant de l'aide dont vous allez bénéficier pour engager des travaux.
- Faire intégralement réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment, sauf en cas d'auto-réhabilitation accompagnée.
- Réserver à l'Anah l'enregistrement des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) générés par les travaux de rénovation thermique.

- Habiter votre logement en tant que résidence principale pendant au moins 6 ans après la fin des travaux.

* Cette prime d'Etat est financée par le Fonds d'aide à la rénovation thermique (Fart), dès lors que les travaux de rénovation énergétique permettent un gain de consommation énergétique d'au moins 25 %. Ce fonds est financé grâce aux Investissements d'avenir du Commissariat général à l'investissement.

LES CONDITIONS DE RESSOURCES

Vous pouvez bénéficier des aides de l'Anah si vos ressources sont inférieures à un plafond fixé nationalement.

Le taux d'aide de l'Anah peut varier selon que vous disposez de ressources "modestes" ou "très modestes".

A partir de ce barème national, le contact local de l'Anah peut faire le choix des ménages prioritaires.

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (€)	Ménages aux ressources modestes (€)
1	19 875	24 194
2	29 171	35 510
3	35 032	42 648

Vos demandes d'aides en étapes :

1. Vérifiez si votre projet est globalement recevable en contactant votre Point Rénovation Info Service dans le moteur de recherche en bas de cette page ou en téléphonant entre 9h et 18h au numéro ci-dessous.

2. Après cette première étape, vous êtes orienté vers votre contact local de l'Anah à qui vous présentez votre projet. Il vous donne les informations complémentaires dont vous avez besoin.
3. Un spécialiste de l'habitat ("l'opérateur") vient faire un diagnostic à votre domicile pour évaluer avec vous les travaux à réaliser. Ce spécialiste peut vous accompagner ensuite jusqu'à la fin de votre projet.
4. L'opérateur vous aide à constituer le dossier et à le déposer auprès de votre contact local de l'Anah : votre demande d'aide peut être étudiée.

INSTRUCTION DES DOSSIERS D'AIDES DE L'ANAH

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES (DDT) DE LA CREUSE
Cité administrative
BP 147
23003 Guéret cedex
Téléphone : 05 55 51 69 57
Courriel : ddt-anah@creuse.gouv.fr
Horaires d'ouverture / accueil téléphonique et physique
Du lundi au jeudi de 14 h à 16 h.

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

Une déduction fiscale pour la location solidaire et sécurisée

Avec le nouveau dispositif "Louer abordable", bénéficiez d'avantages fiscaux. Le principe, c'est la solidarité : plus les loyers pratiqués sont abordables et le logement situé dans une ville où il est difficile de se loger, plus la déduction fiscale sera élevée.

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS, VALORISEZ VOTRE BIEN
LE DISPOSITIF "LOUER ABORDABLE" : LES AVANTAGES FISCAUX

Le nouveau dispositif "Louer abordable" permet aux propriétaires de louer leur logement à un niveau de loyer abordable, à des ménages modestes, en bénéficiant d'une déduction fiscale sur leurs revenus locatifs.

C'est un principe solidaire : plus le loyer pratiqué est bas et le logement situé dans une ville où il est difficile de se loger, plus la déduction fiscale est attractive.

Tableau des avantages fiscaux

Dispositif fiscal "Louer abordable"	Zones A, A bis et B1	Zone B2	Zone C
Loyer "intermédiaire"	30%	15%	-
Loyers "social" et "très social"	70%	50%	-
Intermédiation locative*	85%	85%	85%

Le zonage caractérise la tension du marché du logement et les niveaux des loyers pratiqués en découpant le territoire en 5 zones : de la plus tendue A bis à la plus détendue zone C.
* Quel que soit le type de conventionnement, en mandat de gestion (type AIVS®) et en location avec sous-location par un organisme agréé pour des activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale (article L.365-4 du CCH).

LE NOUVEAU RECENSEMENT MILITAIRE

ZOOM SUR LE BLOC « MA SITUATION »

- JE PEUX AGIR SUR LES INFORMATIONS DE MON DOSSIER

Je peux modifier les informations fournies lors de mon recensement

Je visualise ou imprime ma convocation à présenter le jour de ma JDC

Je peux demander une exemption de la JDC via un formulaire en ligne

Je devrai alors fournir un justificatif

Je peux changer ma date de JDC pour tenir compte de mes disponibilités

UNE FOIS MA JDC EFFECTUÉE, JE PEUX RÉCUPÉRER MON ATTESTATION DE PARTICIPATION

MA MESSAGERIE

- MA MESSAGERIE ME PERMET D'ÊTRE EN CONTACT AVEC MON CSN POUR TOUTE INFORMATION VIS-À-VIS DE LA JDC

Je clique pour envoyer un nouveau message à mon CSN

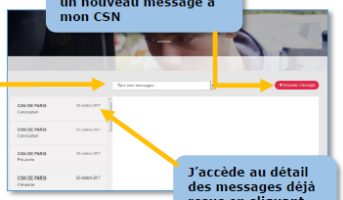

J'accède au détail des messages déjà reçus en cliquant dessus

MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.

1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.

2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.

3/ JE SURFE SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

Mode de pliage

©Ministère des armées majdc.fr
Réalisation : Kiosk Conseil
Visuel d'affiche : Agence Marquetis
Crédits Photos : ©Istock, Fotolcon | Agoogear, Freepik, Simpleicon | E.Rabot – SGA / CDM 2017 – 10/2017

Journée Défense et Citoyenneté

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

Comment utiliser majdc.fr ? Mon mini-guide

COMMENCER AVEC majdc.fr

- SUR LA PAGE D'ACCUEIL, JE DISPOSE DE DEUX MOYENS DE CONNEXION

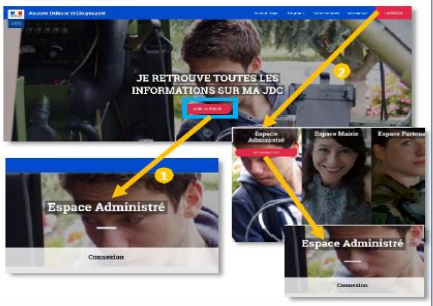

1/ JE SUIS RECENSE(E) MAIS JE N'AI PAS ENCORE DE COMPTE

JE CLIQUE SUR Je suis recensé(e) mais je n'ai pas de compte

Je renseigne mon identifiant défense si je le connais

Je saisis mes données personnelles

J'indique mon adresse de messagerie

Je coche la vérification Captcha de sécurité

- JE REÇOIS ALORS UN LIEN D'ACTIVATION DANS MA MESSAGERIE ET CHOISIS UN MOT DE PASSE

2/ JE NE SUIS PAS RECENSE(E)

JE CLIQUE SUR Je ne suis pas recensé(e)

- JE SUIS DIRIGÉ(E) SUR LE SITE DE RECENSEMENT DE SERVICE-PUBLIC.FR

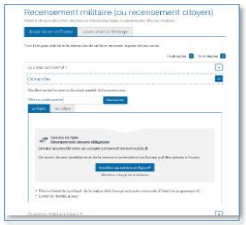

J'EFFECTUE MON RECENSEMENT EN LIGNE OU BIEN JE M'INFORME DES DOCUMENTS NÉCESSAIRES AU RECENSEMENT AUPRÈS DE LA MAIRIE (SI DOMICILE EN FRANCE) OU AUPRÈS DES AUTORITÉS DIPLOMATIQUES (SI DOMICILE À L'ÉTRANGER)

3/ J'AI DÉJÀ UN COMPTE **MAJDC.FR**

- SUITE À MON INSCRIPTION, JE ME CONNECTE AVEC MON IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE

Je renseigne mon identifiant ou mon adresse mail

Je saisis mon mot de passe

Je clique pour accéder à mon Espace

Je coche la vérification Captcha de sécurité

4/ J'AI OUBLIÉ MON MOT DE PASSE

JE CLIQUE SUR Mot de passe oublié ?

- JE PEUX RÉINITIALISER MON MOT DE PASSE À PARTIR DU FORMULAIRE DE CONNEXION

Je clique pour recevoir un lien de réinitialisation

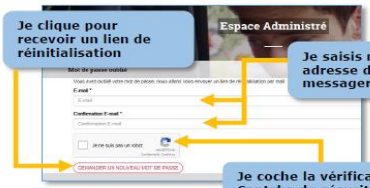

Je saisis mon adresse de messagerie

Je coche la vérification Captcha de sécurité

COUP D'ŒIL SUR MON « ESPACE ADMINISTRÉ »

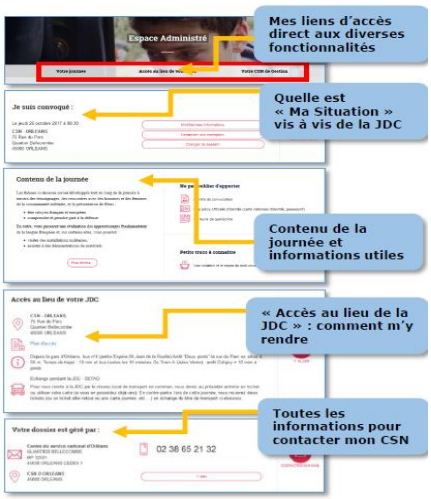

Mes liens d'accès direct aux diverses fonctionnalités

Quelle est « Ma Situation » vis à vis de la JDC

Contenu de la journée et informations utiles

« Accès au lieu de la JDC » : comment m'y rendre

Toutes les informations pour contacter mon CSN

JE PEUX ÉGALEMENT RETROUVER DES ACTUALITÉS EN CLIQUANT SUR PLUS D'INFOS

LE ROULDOUDOU

SERVICE GRATUIT

Le RAM accueille tous les enfants de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents et/ou d'un adulte référent (assistantes maternelles, grands-parents…).

Vous pouvez participer à l'ensemble des animations quelle que soit votre commune d'habitation, et sans inscription préalable.

Septembre	**Jeudi 13 septembre 2018 : Expression corporelle (Hélène)** **Jeudi 27 septembre 2018 : Peinture à l'éponge**
Octobre	**Jeudi 11 octobre 2018 : Masque de cirque** **Jeudi 25 octobre 2018 : Motricité géante**
Novembre	**Jeudi 15 novembre 2018 : Fabrication d'un chapeau** **Jeudi 29 novembre 2018 : Cirque de Playmaïs**
Décembre	**Jeudi 13 décembre 2018 : UFOLEP**

Relais Assistantes Maternelles « Roul'Doudou »
Pôle Enfance, Jeunesse, Familles
10, Avenue de la République 23200 Aubusson
Tél : 05 55 67 55 61, Email : rouldoudou23@orange.fr

Une action intercommunale initiée par le HPMA est reprise par la nouvelle communauté de communes.

Planning hebdomadaire des activités 2018-2019

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
18h : **Gym douce** 19h : **Gym tonique** 20h15 : **Zumba** Château de la Mothe	**Entrainement de foot des enfants** **14h :** **Ateliers** : jeux, belote, petit patrimoine…. **Cours de DANSE HIP HOP Enfants** Château de la Mothe 19H15 : **Entrainement de foot masculin** Stade de la Croix de Fer 20h :: **LINDY-HOP (jazz et swing)** Château de la Mothe	14h: **Marche** Rdv Cour Château Dernier du mois : **Petite randonnée** 19h-21h : **cours de théâtre** (improvisation) Salle des Expositions	19h15 : **Entrainement de foot féminin et masculin** Stade de la Croix de Fer **Entrainement de pétanque adultes** Boulodrome Alain Rouffet	15h30 : match de **foot féminin** Stade de la Croix de Fer	**10H-11H30 : Entrainement de pétanque enfants** Boulodrome Alain Rouffet 13h15 et / ou 15h : match de **foot masculin** Stade Pierre Ventenat

Renseignements et inscriptions:

Association M'Tonic

Entente Sud Est

Club des Ainés

USSM

Atelier Théâtre Julie PETITRENAUD

Amicale de Pétanque

Calendrier des Manifestations

(sous réserve de modifications d'ajout ou report,
sur la base des années précédentes et des dates connues au jour de la parution du bulletin)

Décembre 2018

Samedi 1er décembre	Comité des Fêtes	**Téléthon** Château de la Mothe
Samedi 8 décembre	Comité de Jumelage Franco-Allemand	**Marché de Noel** Château de La Mothe
	HELIOS	18h30 : **Cello Sollo** Musique Matthieu Saglio Théâtre Hélios
Samedi 15 décembre	Club des Jeunes	**20 ans du Club des Jeunes** Château de la Mothe
	Amis du Château	**Les Murmures du Cher** Bibliothèque Municipale
Samedi 22 décembre	HELIOS	18h30 : **En enfancie** Hervé Lapalud et Johathan Mathis Chansons du monde Théâtre Hélios
Samedi 29 décembre	HELIOS	18h : **La circonférence des particules** Cnie du Gravillon Théâtre burlesque 21h30 : **L'ancre des mots** Jehan et Laurent Poésie et Musique Théâtre Helios

Janvier 2019

Samedi 26 janvier	Club des Jeunes	20h : **Soirée Gaming - Concours FIFA** Salle des Expos

Février 2019

Samedi 8 février	Association des Parents d'Elèves	**Repas dansant costumé** Restaurant scolaire
Dimanche 24 février	Club des Ainés	**Concours de Belote** Restaurant scolaire

Mars 2019

Samedi 3 mars	HELIOS	**18h30 : Le grenier à pépé** Compagnie K-bestan Théâtre Hélios
Dimanche 4 mars	HELIOS	**16h : Le grenier à pépé** Compagnie K-bestan Théâtre Hélios
Samedi 23 mars	ACCA	**Chasse à courre sur lièvre** **Repas le soir** au restaurant scolaire
	HELIOS	Conservatoire de Limoges Théâtre Hélios

Avril 2019

Samedi 6 avril	Comité de Jumelage Franco Allemand	**Repas Choucroute** Château de la Mothe
Samedi 13 avril	Club des Jeunes	**Bal** Restaurant scolaire
Du diamnche 21 avril au dimanche 28 avril	Amis du Château de la Mothe	**Exposition « L'école d'autrefois »** Salle des expos

Mai 2019

Dimanche 12 mai	Club des Aines	**Repas** Restaurant Scolaire
Du lundi 13 au vendredi 17	HELIOS	**Pour aller où ?** Compagnie K-bestan Théâtre Hélios
Samedi 18 mai **Dimanche 19 mai**	Sur les Sentiers de l'art	**Exposition 'Japonisme'** Chapelle du Calvaire
Vendredi 24 mai **Samedi 25 mai**	Amis du Château de la Mothe	**Stage d'art floral** Château de la Mothe
Dimanche 26 mai	Amis du Château de la Mothe	**Floréales** Château de la Mothe

Juin 2019

Samedi 1 Juin	ACCA	**Concours de Pétanque** Stade Pierre Ventenat
Samedi 8 Juin	HELIOS	**Le Bestiaire** Choeur Musica Médiante Théâtre Hélios
Samedi 22 Juin	Amis du Montaurat	**Fête de Saint Jean** Le Montaurat
Vendredi 28 Juin **Samedi 29 Juin** **Dimanche 30 juin**	Comité des Fêtes Et autres associations	**FETE PATRONALE : Bals** vendredi et samedi soir / Samedi 14h : **Concours de Pétanque /** Dimanche 15h : **cavalcade, feu d'artifice**

Juillet 2019

Vendredi 12 Juillet **Samedi 13 Juillet** **Dimanche 14 juillet**	Comité de Jumelage	**30 ans du Jumelage** (A confirmer)
Vendredi 12 Juillet **Samedi 13 Juillet**	HELIOS	**De l'écriture à la scène** Théâtre Hélios

Août 2019

Du dimanche 4 août au dimanche 18 août	Les Amis du Château de la Mothe	**Exposition –** **9ème rencontre d'Art Contemporain** Salle des expos
Samedi 3 août	Club des Jeunes	**20 ans du Club des Jeunes** **Grand apéro concert** Stade

Septembre 2019

Samedi 14 septembre	Comité des Fêtes	**Bal de la Bière** Restaurant scolaire
Samedi 21 septembre et dimanche 22 septembre	Les Amis du Château de la Mothe	**Journées du Patrimoine** **Exposition de lithographies** Salle des expos

Octobre 2019

Samedi 5 octobre	Les Bekanes de Mérinch	**Apéro Concert** Salle des Expos
Dimanche 6 octobre	Club des Ainés	**Repas** Restaurant scolaire
Samedi 12 octobre **Dimanche 13 octobre**	HELIOS	**Pour aller où ?** Compagnie K-bestan Théâtre Hélios
Du dimanche 20 octobre au dimanche 27 octobre	Les Amis du Château de la Mothe	**Les Automnales** Concert, conférence, exposition Salle des expos

Club de la Source du Cher

Cette année encore, notre club s'est enrichi de nouveaux adhérents (81 personnes à ce jour) nous sommes heureux de leur démarche et les en remercions.
Malheureusement, quatre de nos amies nous ont quittées pour le grand voyage, je veux nommer

-Mme Odette MALLAURE,
-Mme Blanche BRETON,
-Mme Yvette FAUCHER,
-Mme Monique MATHIVET,

à qui nous rendons hommage, leur souvenir demeurera dans nos cœurs et nos mémoires.

Chaque mercredi, nous poursuivons nos rassemblements lors desquels, jeux de société et belote se font la part large. Les ateliers (jeux de mémoire, petit Patrimoine, crochet, patois et petite randonnée) continuent au rythme d'un atelier hebdomadaire.

Toutes ces manifestations se clôturent autour du traditionnel café et des pâtisseries élaborées par nos dévoués « tabliers blancs ».

Trois animations festives, la galette, les crêpes et un repas « Poulet Basquaise » (80 personnes) ont eu lieu lors du 1er semestre 2018.

En juillet, un repas chez Didier LOUBAUD a fait salle comble.

Une conférence organisée par la Gendarmerie de Guéret »Sensibilisations vols et effractions » a eu lieu le 15 mars. Une autre se tiendra le 20 septembre et portera sur la Sécurité Routière.

D'autres manifestations ludiques :

Un concours de belote a eu lieu le 18 février

Un loto se déroulera le 14 octobre

En ce qui concerne les sorties :

Une sortie co-voiturage à Charroux a eu lieu le 16 juin

Un voyage à Nevers et à Appremont sur Allier le 18 août

Ces excursions ont été très appréciées et se sont déroulées avec le soleil et la bonne humeur. Visite à Valençay, son Château et le Musée de l'automobile programmé le 15 septembre dans le cadre des journées du Patrimoine.

Pour clôturer l'année, nous nous retrouverons autour du gâteau d'anniversaire le 07 novembre, un repas le 10 novembre, et enfin notre repas de fin d'année à Chénérailles.

Composition du Conseil d'Administration

Président : Philippe LEBAYLE

Président adjoint : Jocelyne ROBERT

Secrétaire : Jeanine ROBERT

Secrétaire adjoint : Odette LEBAYLE

Trésorière : Marie-Laure JAY-MYLLE

Trésorière adjointe : Mireille AYMARD

Membres : Mmes Odette CLERMONTEL, Colette FABRE, Francette FRADET, Guylaine LAURAIN, Brigitte TAILHARDAT, Nicole TERRASSE Mrs Jean-Marc BOURDEAU, Guy DUBREUIL, Michel EMPSON

Le président

AMICALE SAPEURS POMPIERS

Cette année notre centre de secours à fêter ses 90 ans, à cette occasion nous avons accueilli le 70ème Congrès Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Creuse le 17 Juin 2018.
Lors de cette journée le public a pu assister à la cérémonie de passation du drapeau de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Creuse sur la place du Marché, puis à l'issue de cette cérémonie les troupes à pied ainsi que les 23 véhicules d'Incendie et de secours exposés ce jour ont défilé dans les rue de Mérinchal le tout orchestré par la batterie fanfare des Sapeurs-Pompiers de Boussac.
Lors de cette cérémonie plusieurs personnels de notre centre ont été médaillé :
-Caporal-Chef Thierry Cluzel : Médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers pour service exceptionnel
-Caporal-Chef Fréderic Gendraud : Médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers pour service exceptionnel
-Capitaine Jean Pierre Demeneix : Médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers Grand Or (40 ans de service)
-Adjudant-Chef Jérôme Vigier : Médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers Bronze (10 ans de service)
-Adjudant Thomas Demeneix : Médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers Bronze (10 ans de service)
-Caporal-Chef Christophe Devessier : Médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers Bronze (10 ans de service)
-Lieutenant Mickael Coste : Médaille de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Creuse.
Concernant la vie de notre centre de secours, nous comptons parmi nous deux nouvelles recrues, Corentin Marques et Franck Arraud. Bienvenue à eux.
Tout au long de l'année, en plus des interventions et des manœuvres mensuels, les pompiers de Mérinchal ont été sollicité :
-Intervention à l'école primaire avec initiation aux gestes de premiers secours pour les élèves de CM1 et CM2.
-Visite du centre de secours et sensibilisation aux risques domestiques pour les CP, CE1 et CE2.
- Distribution des petits déjeuners de l'association Trisomie 21.
Nos sapeurs-pompiers se sont également distingués au niveau sportif notamment en remportant le tournoi de football Départemental en entente avec nos voisins Crocquants ; Laurent Bonin a participé au Cross National le 17 Mars 2018 à Moirans dans l'Isère et enfin deux équipes de notre centre ont participé aux Championnat de France de pétanque à Tarbes dans les Hautes Pyrénées le 1 et 2 Septembre dernier.
Sur le plan associatifs notre amicale a organisé plusieurs moments de convivialité pour ses membres : Chasse aux œufs de pâques pour les enfants, Méchoui, Journée détente au parc Walibi, Sainte Barbe et l'Arbre de Noel.
Le 11 Aout 2018 notre amicale a également organisé un concours de pétanque suivi d'une soirée entrecôte Frites ouvert à tous.

Les Békanes de Mérinch'

Depuis la création du club par une poignée de passionnés en 2014, le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter. En effet à ce jour nous comptons 53 motards.

Cette année, nous avons réalisé environ deux balades mensuelles qui nous ont menées autour de la vallée de la Creuse, sur les hauteurs de la Corrèze ou du Puy de Dôme.

En mai, environ 25 motards sont partis sur les routes de l'Ardèche qui nous ont dévoilé de magnifiques paysages entre virages et cascades!!!

En septembre nous avons mis le cap sur Padirac, nous avons abandonné nos montures quelques heures histoire de nous dégourdir les jambes en escaladant les

multiples marches du gouffre ou de la jolie ville de Rocamadour ; tout en dégustant la gastronomie locale !

Comme l'an passé une dizaine de passionnés sont allés encourager les sportifs au super bike à Magny-Cours.

Notre apéro concert du mois d'Octobre a permis de découvrir deux groupes de musiciens locaux, nous remercions les nombreuses personnes qui nous sont fidèles depuis 4 ans en assistant à notre soirée.

Toujours à la recherche de bonne humeur, de convivialité et de sensations notre club accueille tous les motards à partir de 125 cm3.

Notre assemblée générale aura lieu courant Février 2019

Renseignements : 0631775392

Composition du bureau :

Président : David Vialtaix
Vice-président : Denis Bourriquet
Trésorier : Olivier Therrade
Trésorier- adjoint : Roland Desgranges
Secrétaire : Marina Vialtaix
Secrétaire-adjointe : Marie Laure Brochard
Membres du bureau : Frédéric Perrier, Etienne Mesmin Arlette, Marc Revegnot, Mathieu Vialtaix, Nadine Tauton

M'TONIC Mérinchal

La saison 2018-2019 compte 70 licenciés répartis sur les différentes activités proposées.

M'TONIC propose :

COURS DE GYM : TOUS LES MARDIS SOIRS

1ère séance à 18 H 00 - 2ème séance à 19 H 00

COURS DE ZUMBA - Séance à 20 H 15 (durée 1 h)

Ces trois cours sont dispensés par des animateurs diplômés et sont destinés à un large public (à partir de 15 ans) au Masculin comme au Féminin !!!!!

Cette saison une nouvelle activité ZUMBA pour les enfants et les adolescents est proposée tous les mercredis après midi de 14 H à 16 H.

La Marche : Les bâtons ou pas accompagnent les marcheurs et marcheuses à la découverte des routes et des chemins de la commune tous les jeudis à partir de 14 H (durée 2 H). Rendez-vous au Château de La Mothe.

La Danse : Tous les mercredis soirs de 20 H à 21 H 15, un couple qui vient de s'installer sur notre commune à Mercin propose des cours de LINDY-HOP.

40 ANS DU CLUB :

Le 29 Septembre, la gym a soufflé ses 40 bougies !!! Une belle journée pleine de surprises…… Tout au long de l'après-midi divers ateliers gym, danse, pilate… ont été organisés dans une ambiance des plus conviviales. Cette journée s'est terminée par un apéritif et un repas ou environ 80 convives se sont retrouvés. Un hommage a été rendu à Etiennette DEMENEIX pour son dévouement durant de nombreuses années pour le FOYER RURAL de MERINCHAL et M'TONIC.

Nous remercions également la CODEP pour sa présence tout au long de la journée ainsi que pour son soutien moral et financier.

Nous remercions également la municipalité qui nous prête gracieusement les salles pour l'ensemble des activités de la semaine ainsi que pour son aide financière.

Association des Parents d'Elèves

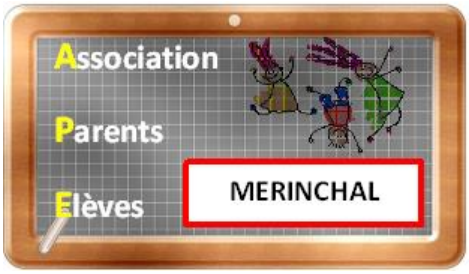

Nous souhaitons tout d'abord la bienvenue à Nadège Bascoulergue et Elodie Chassagnette au sein du bureau ; elles remplacent respectivement Sébastien Brousse à la place de secrétaire adjoint et Marie-Laure Pinton comme trésorière adjointe.

Le bilan de l'année scolaire écoulée est très positif puisque les diverses manifestations proposées ont permis à l'APE de retrouver une trésorerie lui permettant d'aider les deux écoles et d'envisager l'année qui débute sous de meilleurs auspices.

La première réunion de l'année scolaire 2018/2019 a eu lieu le 13 septembre dernier. Elle n'a malheureusement pas attiré l'attention de beaucoup de parents.

Nous tenons à rappeler que toutes les actions menées par l'APE sont destinées à aider au financement des sorties et ou voyages, organisés pendant l'année. Chaque enfant en bénéficie.
Sans l'aide de chacun, rien n'est possible.
C'est pourquoi nous remercions encore une fois chaleureusement tous les parents qui donnent de leur temps et se retroussent les manches pour que l'APE vive et continue à œuvrer pour le bien de nos deux écoles.

Les manifestations à venir :
-L'arbre de Noël de l'école avec participation financière aux cadeaux et peut-être le retour de la calèche.
-Le Téléthon comme chaque année.
Le repas de février*
-Le loto en avril*
- le repas de la fête de l'école en juin*
* les grosses manifestations feront l'objet de réunions particulières

Enfin, toute l'équipe de l'APE remercie la municipalité pour son soutien moral et financier.

L'équipe de l'APE

Les Amis du Montaurat

On n'a pas tous les jours 20 ans !

« On n'a pas tous les jours 20 ans, ça nous arrive une fois seulement ! » Alors, il faut fêter dignement ce bel âge. C'est ce que nous avons fait le 12 Mai dernier.

Début 1998, lors de la création de la route qui monte au sommet du village du Montaurat, les habitants avaient organisé ce qu'on appellerait aujourd'hui « un chantier participatif » pour débroussailler, remblayer, nettoyer, …. Petit à petit, ils se sont pris au jeu de l'embellissement du village et les broussailles ont disparu, quelques ilots fleuris ont surgi çà et là.

Mais rapidement, nous nous sommes aperçus que, si nous voulions poursuivre ce travail, il fallait nous doter de moyens plus importants. C'est ainsi qu'est née l'idée, un jour de Printemps 1998, de créer une association et « Les Amis du Montaurat » a vu le jour le 02 Mai 1998, avec pour objet l'aménagement et la valorisation du patrimoine du village.

Dans la foulée, nous avons organisé notre première Fête de Saint Jean. Nous attendions une cinquantaine de personnes, nous en avons accueilli 180. Ce succès nous a encouragé et nous a permis d'envisager une première tranche de travaux qui sera suivie de plusieurs autres.

Tout le patrimoine du village a ainsi été nettoyé, restauré, mis en valeur : fontaines, fournil, croix en granit ou en bois. Les chemins creux, particulièrement préservés ont été débroussaillés et un mini-circuit de randonnée a été créé.

Chaque année, à la Saint Jean, nous renouvelons notre fête autour d'un repas campagnard et nous partageons pains et brioches cuits au four du village. Les nombreux convives attendent avec impatience le retour de l'été ….

A partir de 2011, alors que le patrimoine bâti était à peu près entièrement réhabilité, nous avons pensé qu'il serait également bon de préserver notre patrimoine oral.

En 2014, après plus de deux ans de travail sur notre mémoire collective, nous avons édité deux ouvrages : « Mémoire de mon Village » de G. Vedrine et « Du terrier au terroir » de G. Ancel, qui ont connu le succès auprès des amateurs de traditions rurales parfois à la recherche de leurs racines familiales.

Notre association a ainsi poursuivi ses objectifs et continué à faire vivre notre village. Elle participe également, chaque fois que faire se peut, aux manifestations locales (concours, jeux, journées du patrimoine, Téléthon, …), toujours en lien avec d'autres associations avec la volonté de participer à la vie du pays.

Mais le temps passe et voilà déjà 20 ans que sont nés « Les Amis du Montaurat ».

Pour fêter cet anniversaire, nous avons invité tous ceux qui, à un moment ou un autre, nous ont accompagnés dans cette aventure, habitants du Montaurat ou non, qui nous ont rejoints et participent activement à nos manifestations.
Nous avons souhaité leur offrir un moment de convivialité pour les remercier de leur soutien financier, moral ou matériel.
Une expo photos a permis de revivre les moments importants de l'association.
Puis, Georges a entraîné dans les chemins creux une petite troupe curieuse de connaître les secrets de son village qu'il sait si bien raconter.
La fête s'est poursuivie par la représentation théâtrale de « Mémoire de mon village » (adaptation des ouvrages édités en 2014) par des acteurs locaux qui nous ont fait revivre l'espace d'un moment dans l'ambiance du début du siècle dernier au Montaurat.
Puis, un apéritif dînatoire a été servi aux convives mis en appétit par les nombreux repas partagés sur scène.

Enfin, l'arrivée de la magnifique et délicieuse pièce montée réalisée par notre pâtissier attitré a ravi les nombreux invités qui se sont régalés avant de trinquer pour souhaiter un joyeux anniversaire et une longue vie à notre association.
Ainsi, tout au long de ces 20 années, « Les Amis du Montaurat » ont mis en valeur notre patrimoine à l'écoute de chaque maison, chaque rocher, chaque arbre ou chemin creux qui nous racontent une histoire, notre Histoire. Mais ils nous ont permis aussi et surtout de créer du lien, de fédérer des énergies et de nourrir des amitiés.
Nous qui avons la chance d'habiter ce pays, joyau de verdure, de calme et de sérénité, sachons l'apprécier, le préserver, l'embellir et le faire découvrir …..

NB : A l'occasion de leurs 20 ans, les Amis du Montaurat ont réalisé de sets de tables présentant des vues du village qui sont en vente au pris de 5 Euros l'un et 16 Euros les 4. Vous pouvez les trouver à la librairie Meynard ou auprès de G.Vedrine ou O.Labas au Montaurat. (Contact au 06-83-05-11-88).

Comité de Jumelage MERINCHAL-OHNINGEN

Le jumelage des villes est une réalité dans l'Europe actuelle, puisqu'un grand nombre de communes sont reliées les unes aux autres par le biais d'un accord de jumelage officiel. C'est l'histoire de femmes et d'hommes qui s'engagent pour faire vivre un petit morceau d'Europe.

Cette année encore, plusieurs manifestations ont été organisées par notre association :

- En décembre 2017, se déroulait notre sympathique Marché de Noël au Château de la Mothe aux senteurs de pains d'épices et de vin chaud. Ce marché a vu un nombreux public défiler toute la journée parmi les étals. Ce succès populaire était animé par la trentaine d'exposants et a permis de promouvoir les talents du territoire, d'encourager et de soutenir les filières créatives,
- Toujours en décembre, des membres du comité ont participé au Marché de Noël d'OHNINGEN,
- En avril 2018, Soirée choucroute, animée par la disco-mobile SMC et préparée par Sébastien CLERMONTEL. Cet habituel rassemblement a réuni plus de 100 personnes au restaurant scolaire,
    - Et au mois d'août de cette année, s'est déroulée une vidéo conférence skype en mairie avec nos Amis allemands, en présence de Mme VENTENAT, Marie-Françoise maire de la commune de MERINCHAL.
    -

Le prochain événement prévu est le marché de Noël 2018 qui se déroulera le 8 décembre au château de la Mothe.

L'année 2019 sera chargée, puisque le comité de jumelage de MERINCHAL a pour mission d'organiser, en plus des manifestations traditionnelles, le 30ème anniversaire. Chacun est invité à rejoindre le comité de jumelage pour partager ces moments exceptionnels et prévoir des idées originales en vu de cette organisation.

Pour plus d'information, n'hésiter pas à nous contacter par téléphone ou courriel :

- Présidente : Marie-Christine CLUZEL Le Beaudeix 23420 MERINCHAL - marie-christine.cluzel@wanadoo.fr ou 06 88 34 07 73

Pour ceux qui désirent nous rejoindre dans cette belle aventure qui dure depuis 1984, l'adhésion au Comité de Jumelage vaut pour une année civile et le montant de la cotisation est fixé à 10 €. Bien plus qu'un simple apport financier, c'est une marque de soutien à notre engagement au service de l'amitié entre les citoyens de nos deux communes. Il n'est pas nécessaire de pratiquer la langue de Goethe pour participer aux activités de l'association.

Une association n'existe que par ses activités

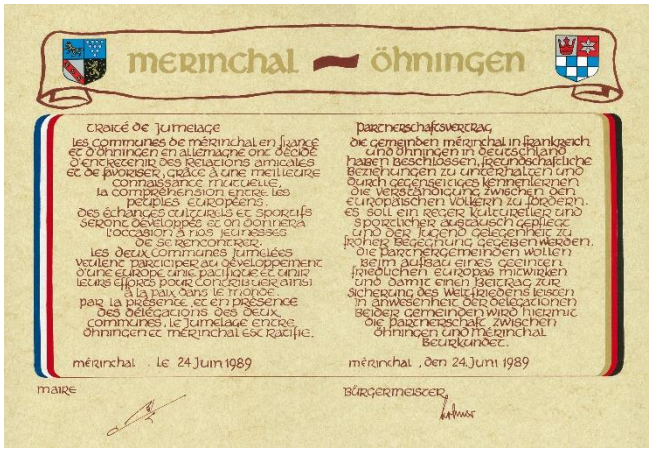

L'ensemble des membres du comité de jumelage a une pensée forte pour notre Amie Paulette DUGAT qui a œuvré à nos côtés et qui nous a quittés, ainsi que Gerhard JELINEK, époux d'Eva ancienne présidente du comité d'Ohningen.

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE

Notre assemblée générale s'est déroulée le 03 Juin 2018, 50 sociétaires étaient présents (bureau compris) sur 90 chasseurs, dont 8 cartes d'étrangers, ce qui représente une bonne affluence et démontre l'engagement de nos chasseurs, et une ambiance relativement sereine.

Le bilan financier affiche une bonne stabilité, grâce notamment aux manifestations organisées par notre ACCA.

Un de nos membres du conseil d'administration nous a quitté pour raisons personnelles, il s'agit de Christophe Angiolini. Je remercie Christophe pour les années passées à mes côtés, pour son investissement et son sérieux dans les tâches qui lui étaient confiées. Un remplaçant a été réélu, il s'agit de Richard Roubinet à qui je souhaite la bienvenue.

Bilan Cynégétique Saison 2017/2018 :

- Grand Gibier

- 43 chevreuils ont été prélevés, soit 100% du plan de chasse. Une augmentation de 3 bracelets sera faite pour cette nouvelle saison, par décision du monde forestier, afin de limiter les dégâts sur les plantations et résineux.

- 12 sangliers ont été prélevés sur la saison 2017/2018. À l'heure où j'écris ce texte, nous sommes à un peu moins de deux mois après l'ouverture de la saison 2018/2019, et déjà 11 sangliers sont au tableau, ce qui prouve que les chasseurs de notre ACCA ne sont pas là pour protéger et élever des sangliers, comme nos agriculteurs le pensent et le disent. Je tiens à leur dire que nous mettons tout en œuvre afin de limiter les dégâts, malgré une météo très sèche et chaude qui ne facilite pas le travail de nos chiens et des personnes qui battent la campagne à la recherche de quelques indices montrant la présence d'animaux. À bon entendeur !

- Petit Gibier

- Lièvre : on constate une population et des prélèvements relativement stables depuis quelques années.

- Concernant le gibier à plumes, 4 lâchers de 60 faisans et 8 compagnies de 15 perdreaux ont été effectués.

- Nuisibles

- Comme chaque année, de nombreux renards ont été tués, que ce soit en chasse individuelle, ou tir d'été en battue, ou au déterrage. Le nombre de prélèvement approche les 60 animaux. Je tiens à remercier l'équipe de déterreurs, ainsi que les personnes qui pratiquent le tir d'été, avec de nombreuses soirées à guetter le goupil en lisière de bois.

Notre ACCA vient d'accueillir une nouvelle chasseresse, Marine Pouradier, après avoir réussi l'examen du permis de chasse. Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne saison. Nous comptons 3 filles à notre effectif.

Une journée chasse à courre sur voie de lièvre a été organisée avec le Rallye des gorges de la Rozeille. Nous avons apprécié la qualité de cet équipage, qui a fait passer une très belle journée à une centaine de spectateurs. Le tout clôturé par une curée à froid dans le parc du château et un repas animé par les fanfares des trompes de chasse de l'équipage. Je remercie tous les sociétaires qui ont mis la main à la patte pour l'organisation de cette journée. D'ailleurs, nous reconduirons l'expérience le Samedi 23 Mars 2019, avec le même équipage et la même organisation.

Avec nos amitiés cynégétiques - .**Benoît REBEROL, Président de l'A.C.C.A.-** Le Bureau et les Sociétaires

U.S.S.M.

Après une très belle cuvée 2016-2017 avec un titre de champion de Creuse pour l'équipe fanion, une montée en 1ère division pour les féminines et une finale de Jean Bussière pour la réserve masculine, la récolte n'a pas été de si bonne qualité.

Est-ce la rudesse de l'hiver 2018 qui a eu raison de nos espoirs de millésime ou la tendresse de nos jeunes pousses pas encore arrivé·e·s à maturité ? Quoi qu'il en soit les joueur·se·s des Sources du Cher n'ont pas su répondre à nos attentes. La rétrogradation en district de l'équipe fanion, les éliminations précoces en coupes ainsi que la saison difficile des féminines nous laissent un goût amer.

Mais tout n'est pas à jeter à la mer ! Le beau parcours de l'équipe C en Latéras a permis aux Ultras Mérinchalois de ressortir tambours et banderoles, les filles se maintiennent en 1ère division et l'équipe B masculine a effectué une saison très correcte en championnat. Nous restons convaincus du noble caractère de notre cépage, laissons-lui juste le temps d'exprimer tout son potentiel. La prochaine cueillette sera sûrement plus fournie, nous sommes en droit d'espérer un nouveau titre de champion de Creuse accompagné de belles épopées en coupes.

MASCULINS SAISON 2017-2018

Equipe fanion coach Aubin BRETAGNON
11ème/12 de Régional 4 avec 23 points. Rétrogradation en D1
Coupe de France 1er tour ; Coupe Nelle Aquitaine 3ème tour ;
Coupe de la Creuse 3ème tour

Equipe B coach Jérôme VIGIER
5ème/12 de Départemental 2 avec 32 points.
Coupe Jean Bussière 2ème tour

Equipe C coach Laurent BATTLE
6ème/9 de Départemental 4 avec 14 points.
Coupe André Latéras ½ finaliste

FEMININES SAISON 2017-2018

Equipe première coach Alexandre MARLEIX
7ème/8 de 1ère division avec 12 points.
Coupe de la Creuse ¼ de finaliste

Equipe réserve coach Jennifer PENNES
5ème/6 de 3ème division avec 6 points.

LICENCES 2017-2018

105 licences : 54 joueurs, 30 joueuses 18
dirigeants, 2 arbitres, 1 animateur

14 avril 2018 : **Les féminines** après la victoire face à Nouziers-La-Cellette (2-0) lors du 1er tour de la Coupe de la Creuse à 11.

Co-Présidents : PAULAECK Yoann, ROSSEEL Jean-François	Dirigeant·e·s : ALLOCHON Lucie, BATTLE Laurent, BONNABAUD Pascal,
Vice-Présidents : VERGNE Benjamin, ULIANA Francis	BOUSSAGEON Claude, BRETAGNON Annie, BRETAGNON Aubin, CHEFDEVILLE Vincent,
Secrétaire : DEMENEIX Thomas	GOMOT-VIGIER Fabienne, GORSE Eric,
Secrétaire adjoint : REINE Vincent	GORSE Nicolas, FAURIAUX Emmanuelle,
Trésorier : CHEFDEVILLE Daniel	LAPORTE Jérémy, MAGNIER Vanessa,
Trésorière adjointe : SIMON Laure	MARLEIX Alexandre, MOUILLERAT Yannick
----------	NOVAIS Emilien, PENNE Jennifer,
Arbitres : GAILLARD Jean-Yves NOVAIS Emilien	PRADEUX Alain, PRADEUX Guy VERGNE Jean-Claude, VERNEDE Gilles,
Educateur : BRETAGNON Aubin	VIGIER Jérôme

Les 80 ans du club se sont bien déroulés avec la présence d'Auzances-Reterre-Fontanières, de l'EF Aubusson et du RAS Beauregard-L'Evêque très motivés pour faire la chouille. L'après-midi a été l'occasion de voir d'anciens joueurs rechausser les crampons et la manifestation s'est terminée par un bon repas rassemblant près de 300 convives. Le club est honoré d'avoir pu recevoir Saïd Enjimi, ancien arbitre professionnel président de la Ligue de Nouvelle-Aquitaine, ainsi que Philippe Lafrique son homologue du district creusois.

L'AG du samedi 18 août a révélé des finances saines et le club mise sur la stabilité pour l'organisation de la saison à venir. Les dirigeants ont renouvelé leur confiance en Aubin Bretagnon pour la direction de l'équipe première. Quant aux équipes réserves, elles seront de nouveau aux mains de Jérôme Vigier et de Laurent Battle. Pas de changement de coachs non plus au niveau des féminines, Alexandre Marleix et Jennifer Pennes reprennent le flambeau. Le club a apprécié la présence de Mme Le Maire qui a montré son inquiétude pour l'avenir du club local quant à son implication financière au niveau de l'Entente Sud-Est Creusois. L'USSM s'associe avec ses voisins du SC Flayat et de l'ES La Courtine-Crocq-La Villeneuve pour la pérennité de l'Entente et permettre aux jeunes du pays sud creusois de continuer à prendre du plaisir à jouer au football près de chez eux. Les 3 clubs s'engagent à œuvrer pour l'avenir du football dans le sud du département.

« L'effectif manque peut-être d'expérience mais pas de qualités, donc nous repartirons sur de bonnes bases la saison prochaine » L'entraîneur Aubin Bretagnon, juin 2018.

Les Amis du Château de la Mothe

Comme à son habitude, toute l'équipe se mobilisera pour offrir à la population des animations à caractère culturel, artistique et festif.
Sensibilisation sur le patrimoine avec, en avril, une **exposition sur l'école d'autrefois**. Si vous souhaitez nous aider, nous recherchons à ce sujet des photos d'écoles ou des objets ayant trait à la vie scolaire. Vous pouvez contacter Loïc Sapin-Trouffy au 06 12 82 13 05 ou par email : loic.sapin@live.fr

Le 26 mai, nous fêterons les **20 ans des Floréales**. Vingt ans déjà depuis cet orage de grêle mémorable de l'an 2 000 qui avait baptisé la manifestation ! Le dimanche de la fête patronale, **un concert à l'église** fera partie des animations proposées.

La première quinzaine d'août, nous ouvrirons les portes à l'art contemporain avec la tenue de la **9ème Rencontre d'Art Contemporain** qui accueillera des peintres et sculpteurs, voire des photographes avec des œuvres non figuratives.
En septembre, pour **les Journées du Patrimoine,** nous vous donnerons rendez-vous au château pour une exposition de lithographies.
Puis les **27èmes Automnales** arriveront en octobre pendant les vacances de la Toussaint avec son exposition d'art figuratif et sa semaine culturelle.
Entre temps, vous pourrez nous retrouver à des rendez-vous plus modestes en termes de fréquentation mais qui ont pour nous tout autant d'importance et auxquels nous sommes très attachés. Il s'agit des **Murmures du Cher** qui ont lieu deux fois par an à la bibliothèque ; ce sont des rendez-vous littéraires où des auteurs locaux viennent à notre rencontre.
Et puis, **Les Contes de la Mère Inchal,** qui à nos yeux est sans doute l'action la plus importante puisqu'elle s'adresse à la jeune, voire très jeune génération. Cette animation pour les enfants autour des contes et des livres a lieu 4 fois par an à la bibliothèque un samedi matin et dure une heure. Elle est entièrement animée par des membres de l'association, à savoir Marie-Paule, professionnelle de la petite enfance, Claudette, Titie et Huguette. L'entrée est libre et les parents sont les bienvenus s'ils le souhaitent. Elle n'est pas non plus uniquement ouverte aux enfants scolarisés à Mérinchal. Elle peut accueillir des enfants d'autres communes environnantes et, si la date tombe en période de vacances scolaires, peut aussi recevoir les enfants en vacances sur notre territoire ou en séjours le week-end chez les grands-parents.
Merci à tous, grands et petits, de nous aider à faire vivre ces animations !

Les Amis du Château de la Mothe sont joignables au 05 55 67 20 38 ou par courriel : acm23@laposte.net
Composition du Bureau : Myriam Peyraud (Présidente), Jean Triolet (Vice-Président), Josiane Mallaure (Trésorière), Marie-France Védrine (Trésorière adjointe), Elisabeth Collin (Secrétaire) et Michèle Chaumeix (Secrétaire adjointe).

Comité des Fêtes

Pour la saison Novembre 2017-Novembre 2018, notre association, toujours pleine de dynamisme, a encore organisé de nombreuses manifestations pour cette année passée.

La saison a commencé par l'organisation de notre **repas annuel** qui a eu lieu le 11 Novembre. Cette année nous avions proposé un menu avec un kir, une entrée, une part de tartiflette et sa salade, un dessert et un café pour 12 €. Le petit prix de ce repas a conquis de nombreux participants. Nous avons même pu proposer des barquettes à emporter pour les personnes qui n'ont pas pu participer. Au total nous avons servi 121 repas, dont 14 à emporter.

Le **Téléthon** a eu lieu le 9 Décembre 2017. Différemment de l'année précédente, il s'est déroulé dans la cour du Château de la Mothe, en même temps que le marché de Noël. Malgré la neige et un froid polaire les habitants de Mérinchal et ses alentours sont venus acheter le pain, les viennoiseries et les brioches cuits dans le four du Montaurat. Mais ils sont aussi venus déguster notre vin chaud qui a été dignement apprécié par les consommateurs. Cela nous a permis de reverser 1 428 € à l'association AFM Téléthon.

Après quelques mois de repos, notre équipe a organisé son **concours de belote** le 24 Mars 2018. Les 24 équipes présentes ont toutes remporté un morceau du cochon, et ont profité de notre buvette.

Comme tous les ans nous avons participé aux **Floréales**, organisées par Les Amis du Château de la Mothe, afin de proposer un stand de restauration. Cette année, nous proposions des croc'Monsieur à la place des sandwichs des années précédentes, ainsi que des crêpes.

Enfin la dernière manifestation (et pas des moindres) : la **fête patronale**. Cette dernière s'est déroulée le dernier week end de juin, soit les 29, 30 Juin et 1er Juillet.

Le week end a débuté vendredi à la sortie des écoles avec les jeux pour les enfants qui ont fait leur retour cette année. Les enfants de l'école ont partagé un goûter avant de batifoler dans la cour du Château.

La soirée s'est poursuivie par un concert de variétés française et internationale, toujours dans la cour du Château de la Mothe, avec l'orchestre Aloha qui a su mettre l'ambiance et faire danser les participants. Au cours de cette soirée nous proposions une buvette ainsi qu'une vente de sandwichs pour les personnes présentes. La participation financière du public était libre, nous avions fait passer un chapeau. Cette soirée s'est terminée par le bal du Club des Jeunes.

Le lendemain après midi a eu lieu le traditionnel concours de pétanque, sous un soleil de plomb, organisé par l'amicale de la pétanque. Le match de la France affrontant l'Argentine lors des huitièmes de finale de la Coupe du Monde était retransmis et a rendu l'ambiance encore meilleure.

La soirée a ensuite commencé avec notre repas sous chapiteaux qui a réuni 203 personnes. Le menu était le suivant : kir, melon, jambon en sauce - pommes de terre, fromage, tarte aux fruits. Comme l'année précédente, ce repas a connu un réel succès auprès des participants. Cette soirée s'est terminée par le second bal du Club des Jeunes.

Cette année, dimanche matin, nous avons fait venir un club de voitures anciennes « Les belles mécaniques Dunoises » de Bussière Dunoise qui exposait une petite dizaine de voitures anciennes et proposait des balades à bord de ces dernières.

L'après midi a eu lieu la traditionnelle cavalcade sur le thème des Continents avec 5 chars réalisés par un nombre restreint de membres mais qui ont, malgré tout, été achevés en temps et en heure. Un soleil radieux et brûlant était présent tout au long de la cavalcade. Cette dernière était rythmée par les cuivres et les percussions de la Banda de Roches qui est revenue cette année. Les Békanes de Mérinch' ont aussi participé à l'animation de ce défilé avec leur chorégraphie Rock'n'Roll. Le Club des Jeunes et ses nombreux adhérents, tous vêtus de déguisements farfelus, ont suivi les chars au son de leur sono.

La soirée a débuté à l'église par le traditionnel concert organisé par Les Amis du Château de la Mothe. Un spectacle de feu, réalisé par la société Atypik, a pu être apprécié par des centaines de spectateurs. Comme les années précédentes, il a suscité de la peur et de la stupéfaction chez les petits et les grands.

Pour clôturer la soirée et le week end festif un somptueux feu d'artifice a été tiré sur l'étang du bourg.

Cette manifestation demande un nombre important de bénévoles pour son organisation. Nous remercions une nouvelle fois les personnes qui ont mis la main à la pâte, notamment pour le montage/démontage des chapiteaux et la préparation des plateaux repas. Nous remercions aussi le Club de la Source du Cher qui a réalisé de nombreuses fleurs pour la confection des chars, et enfin la Mairie pour son soutien.

Cette année, nous avons décidé de ne pas renouveler le traditionnel bal de la bière. En effet, au vu du travail demandé pour l'organisation de cette manifestation et du faible nombre de participants, ce bal n'a pas pu être organisé pour Septembre 2018.

Toute personne qui aurait envie de s'investir dans notre association conviviale pour participer à l'animation de la commune est la bienvenue. N'hésitez pas à nous contacter :

cdfmerinchal23@gmail.com

06 23 67 00 23

Comité des Fêtes Mérinchal

cdfmerinchal

Instagram

Association Hélios

En un an, depuis septembre 2017, le théâtre Hélios a accueilli plus de 2400 spectateurs. Avec plus de 20 représentations, la nouvelle salle de spectacle de Mérinchal a reçu de nombreux genres différents : clown, théâtre, cirque, conte, ainsi que des concerts de musique classique, de jazz et du monde.

Les élèves de la classe de théâtre du conservatoire de Limoges autour de Molière le 14 juillet 2018

Les collaborations mises en place avec Les Bistrots d'Hiver et le festival Bach en Combraille ont été une réussite, permettant d'accueillir un spectacle de danse flamenco et le conte musical très apprécié de « La Biche ensorcelée » le mardi 7 août.

Une nouvelle facette du théâtre se développe doucement en tant que « lieu de résidence de création et d'enregistrement ». Ont ainsi été réalisées une captation audio-vidéo pour le spectacle « Djoha » des Poissons voyageurs et un enregistrement pour l'ensemble vocal Azulie, lors de leur résidence de travail. Le théâtre a également accueilli le violoniste virtuose russe Aylen Pritchin pour l'enregistrement d'un disque solo sous le label Ad Vitam Records basé à Saint-Avit-de-Tardes.

La compagnie K-Bestan poursuit son travail de résidence au théâtre Hélios, qui aboutira à deux sorties de résidence ouvertes aux scolaires, à de nombreux ateliers artistiques pour les jeunes entre mars et mai 2019, et à plusieurs représentations de leur nouveau spectacle « Pour aller où ? » en octobre 2019. A la demande de nombreuses personnes, « Le Grenier à Pépé » sera également reprogrammé en mars, en ouverture de saison.

L'association Hélios, en partenariat avec Les ateliers de la Plume, a aussi poursuivi son travail de création avec des enfants et adolescents du territoire au travers du stage d'été « Capter la lumière » et du spectacle « Sur le Chemin », élaboré pendant toute l'année par les enfants de la troupe Les Lucioles. Le fruit de ce travail a été présenté au

théâtre Hélios lors de deux représentations qui ont touché et enthousiasmé les spectateurs présents.

Pour l'année à venir, un parcours artistique « De l'écriture à la scène » est mis en place pour les jeunes, et consistera en l'organisation de stages de deux jours pendant les vacances scolaires, animés avec des artistes professionnels, destinés à des enfants et adolescents de 6 à 16 ans. Cette aventure créative, qui se fonde sur les écrits des jeunes, débouchera sur une semaine entière de résidence du 8 au 13 juillet 2018 et deux représentations sur la scène du théâtre.

Les scolaires ne seront pas oubliés avec des séances pour les écoles : le spectacle musical « En Enfancie » le vendredi 21 décembre, et pour toute la famille le samedi 22, ainsi que des représentations du Petit Prince en avril 2019. Les professeurs intéressés doivent rapidement contacter le bureau de l'association pour réserver.

Le théâtre Hélios travaille dorénavant avec le syndicat mixte d'aménagement des Combrailles dans le cadre du réseau Effervescence. Cela facilitera la venue des écoles des communes situées de l'autre côté de la frontière régionale ainsi que des Ehpad (Giat, Saint-Avit, Condat-en-Combraille, Pontaumur…).

Les enfants de la troupe Les Lucioles lors de la présentation du spectacle "Sur le chemin" le 4 août.

Prochains spectacles :

Polyphonies de Géorgie- Cie Samshabati – samedi 20 octobre à 18h30 - Chant
Les frères Bouclier – samedi 3 novembre à 18h30 - Duo violon / accordéon
Les derniers géants – Cie Nino d'Introna – samedi 17 novembre à 18h30 – Théâtre
Cello solo – Matthieu Saglio – samedi 8 décembre à 18h30 – Musique
En enfancie – Hervé Lapalud et Jonathan Matthis – samedi 22 décembre à 18h30 – A partir de 5 ans
La circonférence des particules – Cie du gravillon – Lundi 31 décembre à 18h30 – Burlesque
L'ancre des mots – Jehan et Laurent – Lundi 31 décembre à 21h30 – Poésie et musique

Réservations et renseignements :
05 55 66 10 78
sur www.theatrehelios.fr

hélios théâtre

Fédération National des Anciens Combattants

Algérie-Maroc-Tunisie

Nos différentes manifestations :

-le 19 mars 2018,

-le 30 mars 2018 invitation à ROUSSINES : la 379ème promotion d'élites de l'Ecole de Gendarmerie de MONTLUCON a choisi comme parrain le gendarme André APERCE, capturé et fusillé par les allemands le 27 juillet 1944 à CHARD lors du massacre de Roussines,

-le 8 mai 2018,

-le 3 juin 2018 à Manérol,

-l'appel du 18 juin,

-le 29juillet 2018 à ROUSSINES

-11 novembre 2018.

Remerciements sincères à la municipalité, aux Sapeurs-Pompiers, aux enfants, ainsi que toutes celles et tous ceux qui nous ont honorés de leur présence lors des différentes cérémonies au Monument de la commune.

Le Président, Joseph CLUZEL

Sur les sentiers de l'art

Marlanges 23420 Mérinchal
06.09.45.59.06 06.73.47.60.21 06.81.25.17.83

L'objectif de l'association est d'animer, d'organiser et de soutenir des activités artistiques.

En 2018, l'association a été présente :

- **A Mérinchal, lors des expositions organisées par les Amis du château de la Mothe, aux Floréales, pour l'animation de l'atelier « François Pompon » en collaboration avec l'association Trisomie 21 Creuse et pour l'animation de temps d'activités périscolaires.**
- **A Guéret, à la salle Chaminadour et à la bibliothèque-médiathèque du Grand Guéret.**
- **A Aubusson, à la galerie Am Carta, à la galerie Des Marches, à la Bourse du travail et au marché de noël de l'école St Louis.**
- **A Saint-Georges Nigremont pour l'exposition d'été.**
- **A Basville pour l'exposition d'été.**
- **A Chambon-Sur-Voueize pour le marché de noël.**
- **A Gouzon pour le marché de noël.**
- **A Chénérailles pour le marché de noël.**
- **A La Villeneuve pour une randonnée sur « le chemin des peintres » et pour l'animation argile et lecture lors de l'exposition d'été sur Georges Nigremont.**

PEINTURE * MODELAGE * PEINTURE SUR PORCELAINE
CREATION DE BIJOUX EN PORCELAINE * RELIURE
LINOGRAVURE * RECHERCHES ARTISTIQUES

Projet 2019 : Exposition à la chapelle du Calvaire (Mérinchal) les samedi 18 et dimanche 19 mai 2019. « JAPONISMES »

AMICALE PETANQUE DE LA SOURCE DU CHER

Effectif en légère hausse cette année 2018.
70 joueurs de 7 à 77 ans sont licenciés dans notre club de la Source du Cher.

Comme chaque année, 4 équipes seniors et vétérans participent au championnat départemental des clubs.
Les rencontres qui ont lieu tous les mardis après midi pour les vétérans, et les vendredis soir ou samedis pour les seniors se déroulent toujours dans des boulodromes couverts et chauffés.
Les licences 2018 étaient au prix de 30 euros pour les seniors et vétérans. Peut-être y aura t' il une légère augmentation en 2019. C'est le comité départemental qui fixe les prix. Elles sont toujours gratuites pour tous les jeunes de 7 à 16 ans.

Enzo Boyer, Justine Ferreira, Marie Peyraud.

Chloé Boyer, Etann Lardy, Julie Mabrut.

C'est lors de la sélection départementale du dimanche 6 mai à Bonnat, que 2 équipes de jeunes boulistes qui fréquentent régulièrement notre école de pétanque se sont qualifiées pour le championnat régional jeunes Nouvelle Aquitaine.
La compétition a eu lieu à Fontaine le Comte dans le département de la Vienne les 7 et 8 juillet.
Même si nos petits champions ne sont pas allés très loin dans la compétition, il faut quand même les féliciter pour leur qualification et pour leur tenue exemplaire lors de ces 2 journées.

Rappelons aussi que Léo Boyer est vice-champion départemental tête à tête junior et aussi, associé à Lea Cakir du club de Felletin, vice-champion doublette junior.

Un grand bravo à tous ces jeunes joueurs dont dépend en grande partie l'avenir de notre club.

Une quinzaine d'enfants fréquentent toujours l'école de pétanque du dimanche matin.

Les cours sont toujours dispensés de 10h à 11h30 au boulodrome du stade, depuis le début octobre jusqu'à la fin du mois de mars.

Merci à tous les éducateurs qui donnent beaucoup de leur temps pour initier et accompagner les enfants dans leurs différents déplacements.

Club des Jeunes

Fière d'être l'une des associations de jeunes les plus importantes du Sud-Est creusois, et ravie de voir chaque année de nouveaux membres intégrer ses rangs, le Club des Jeunes de Mérinchal a proposé cette année les manifestations suivantes :

Noël du Club des Jeunes : Comme à notre habitude, nous nous sommes réunis pour fêter ce début d'année autour d'un repas convivial et bon enfant. C'est l'occasion aussi de planifier les différentes manifestations de l'année à commencer par une nouveauté:

Concours de Fifa : Pour la toute 1ère fois, nous avons organisé un concours Fifa pour remplacer notre concours de belote qui semblait avoir fait son temps. Cette manifestation s'est bien déroulée et semble avoir plu à la vingtaine de participants, mélangeant les plus jeunes comme les moins jeunes.

Rendez vous le samedi 26 janvier 2019

Soirée Théâtre: Les spectateurs étaient encore nombreux cette année pour venir voir notre troupe de Théâtre locale qui a donné sa représentation le 10 mars dernier.

C'est avec plaisir que nous renouvellerons cette manifestation en 2019, dès que la troupe sera disponible.

Bal de Pâques: Cette année encore, nous avons maintenu notre traditionnel bal de pâques, malgré les nombreuses procédures de sécurité qui nous sont imposées. Contrairement à l'an passé, les personnes étaient au rendez-vous, ce qui nous permis de faire un bénéfice.

Fête Patronale: Le temps était au beau fixe pour apprécier les différentes manifestations associatives proposées. Le club des Jeunes a assuré les bals de la fête patronale, les membres de l'association se sont relayés dans la bonne humeur pour assurer leur bon déroulement.

Barbecue du Club des Jeunes: Pour la 3ème édition, nous avons organisé entre membres, notre barbecue du 13 juillet dans la cour du château de la Mothe avant de grimper dans un car direction "la fête de l'Etang Neuf" pour poursuivre la soirée!

Vide-Grenier : C'est sous un temps caniculaire que nous avons organisé notre vide grenier avec une vingtaine d'exposants.

Repas 20 ans : Le club des jeunes fête déjà son 20ème anniversaire, pour cette occasion nous avons prévu de rassembler anciens comme nouveaux membres autour d'un repas animé. Cette soirée nous permettra de nous remémorer et d'échanger sur les 20 dernières années et celles à venir en gardant l'objectif de fédérer largement la jeunesse locale en proposant des manifestations variées.

Le Club des jeunes organisera une fête d'anniversaire le 1er week end d'août 2019.

Au profit de l'Association TRISOMIE 21 CREUSE

Opération Petit Déjeuner

livré à domicile par les pompiers

Cette année 2018 a encore connu un vif succès avec un grand nombre de petits déjeuners livrés. Il a même été mis un centre de préparation supplémentaire à Auzances.

Selon votre commune de livraison, vous transmettez votre commande et votre paiement à :

Mme Bousquet - Le Geoffreix - 23420 Mérinchal
pour : Basville, Brousse, Chard, Le Chatelard, **La Courtine**, **Crocq**, Flayat, Lioux-les-Monges, Mautes, La-Mazière-aux-Bons-Hommes, **Mérinchal**, Pontcharraud, St-Agnant-près-Crocq, St-Bard, St-Georges-Nigremont, St-Maurice-près-Crocq, St-Oradoux-près-Crocq, St-Pardoux-d'Arnet, Sermur, La Villeneuve, La Villetelle

et pour le Puy de Dôme : Charensat, La Celle-d'Auvergne, Combrailles, Condat-en-Combraille, Fernoël, Giat, **Herment**, Landogne, Montel-de-Gelat, **Pontaumur**, St-Avit, St-Etienne des Champs, Tralaigues, Verneugheol, Villossanges, Voingt

Mme Védrines - 30 route de Charensat 23700 Dontreix
pour : Arfeuille-Châtain, **Auzances**, Budelière, Bussière-Nouvelle, **Chambon-sur-Voueize**, Charron, Dontreix, **Evaux-les-Bains**, Fontanières, Le Compas, Les Mars, Lépaud, Lupersat, Mainsat, Rougnat

Mme Jouanny - 3, impasse Lionel de Marmier 23190 Bellegarde en Marche
pour : **Aubusson**, **Bellegarde-en-Marche**, Blessac, Bosroger, Champagnat, Le Chauchet, La Chaussade, Néoux, **Peyrat-la-Nonière**, St-Alpinien, St-Amand, St-Avit-de-Tardes, St-Domet, St-Julien-le-Châtel, St-Maixant, St-Silvain-Bellegarde, Ste-Feyre-la-Montagne, St-Priest, La-Serre-Bussière-Vieille

UDAF de la Creuse - 50 avenue d'Auvergne BP 142 - 23003 Guéret
pour : **Guéret** et les communes du Grand Guéret, La-Celle-sous-Gouzon, **Chénérailles**, Cressat, **Gouzon**, Issoudun-Létrieix, Lussat, Parsac, Pierrefitte, Puy-Malsignat, St-Chabrais, St-Dizier-la-Tour, St-Loup, St-Pardoux-les-Cards

Les enfants de MERINCHAL morts pour la France – Année 1918

Astre Jean-Marie : 39 ans du Mondayraud, fils d'Annet et de Marie Vincent, Marié à Dumazaud Clémence-Marie, Soldat de 1ère Classe au 54ème Régiment d'Infanterie, 23ème Brigade, Groupe du 7ème Corps d'Armée, Matricule n° 1375, Corps n° 4932, disparu au combat le 5 avril 1918 à Fontaine près de Cantigny. (Somme).

Chassagne Eugène-Lucien : 22 ans, de La Vergnolle, fils de Victor-Jean et de Marie Faucher, Aspirant au 35ème Régiment d'Infanterie, 1er Bataillon, 3ème Compagnie, 28ème Brigade, Groupe d'Armées du Nord, Matricule n° 703, Corps n° 17660, tué au combat le 27 mai 1918 vers le Cabaret de Klein-Wierstraat. (Belgique).

Chassagne Jean-Baptiste : 23 ans, du Gramaze, fils de Joseph et de Marie-Louise Chassagnette, Caporal au 367ème Régiment d'Infanterie, 146ème Brigade, Matricule n° 1251, Corps n° 11791, tué au combat le 1er juin 1918 à Bonnes. (Aisne). Inhumé dans le cimetière communal de Mérinchal.

Couturier Marius-Joseph : 23 ans, du Lac, fils d'Édouard-Michel et de Marie-Gabrielle Bertrand, Soldat au 152ème Régiment d'Infanterie, 2ème Bataillon, 5ème Compagne, Matricule n° 1256, Corps n° 19410, décédé des suites de blessures de guerre le 1er juin 1918 à l'hôpital auxiliaire n° 21, Rue Tronchon à Meaux. (Seine et Marne).

Bugeon Louis-Joseph : 34 ans, du Montaurat, fils d'Annet et de Madeleine Sappin, Soldat 6ème Régiment d'Infanterie, 3ème Bataillon, 10ème Compagnie, Matricule n° 1628, Corps n° 19079, tué au combat le 21 juin 1918 au Bois de la Montagne secteur de Vaudelicourt. Inhumé dans le cimetière communal de Villers-sur-Coudun, Tombe n° 19. (Oise).

Desseauve Pierre-Marius : 33 ans, du Cher, fils d'Henri et de Marguerite-Stéphanie Montpéroux, Zouave au 4ème Régiment de Marche de Zouaves, 3ème Bataillon, 10ème Compagnie, Matricule n° 1220, Corps n° 01438, tué au combat le 18 juillet 1918 à Longpont. (Aisne).

Farge Victor-François : 23 ans, de Bordessoule-les-Écuelle, fils de François et de Marie Sagnardon, Soldat Agent de Liaison de 1ère Classe au 164ème Régiment d'Infanterie, 1er Bataillon, 2ème Compagnie, Matricule n° 1069, Corps n° 15065, tué au combat le 19 juillet 1918 à Vaux secteur d'Ambleny. (Aisne). Inhumé dans le cimetière communal de Dontreix.

Bonhomme Jean-Ernest-Lucien : 27 ans du Baudeix, fils de Marien et de Marie-Eugénie Bœuf, Chasseur au 29ème Bataillon de Chasseur à Pied, Compagnie Hors Rang, 80ème Brigade, Matricule n° 1217, Corps n° 7505, décédé des suites de blessures de guerre le 2 août 1918 à l'ambulance n° 16/22, Secteur Postal 236 installée à Villers-Cotterêts. (Aisne).

Coste Paul-Jean : 28 ans, de Bordessoulle le Miepeix, fils de Benoit et de Jeanne Legrand, Soldat-Mitrailleur au 412ème Régiment d'Infanterie, 1er Bataillon, 2ème Compagnie de Mitrailleuses, Matricule n° 1240, Corps n° 07214, tué au combat le 19 août 1918 à la Ferme Carnoy près de l'Écouvillon. (Oise).

Monpeiroux Antoine-Louis-Clément : 28 ans, du Bourg, fils de François-Antoine et de Jeanne-Françoise-Marie -Antoinette Monpeiroux, Soldat au 78ème Régiment d'Infanterie, 3ème Bataillon, 9ème Compagnie, Corps Expéditionnaire d'Orient, Matricule n° 1246, Corps n° 09043, décédé de maladie contractée en service le 21 septembre 1918 à l'ambulance n° 9/6 installée à Vicence. (Italie). Inhumé dans le cimetière communal de Mérinchal.

Chanudet Michel : 28 ans, Les Pêcheries de Fontavide, fils d'Annet et de Marie-Anne Martin, Soldat de 1ère Classe au 407ème Régiment d'Infanterie, 307ème Brigade, Matricule n° 1195, Corps n° 02256, tué au combat le 28 septembre 1918 à Sainte-Marie-à-Py. (Marne). Inhumé dans le cimetière communal de Mérinchal.

Tixier Marcel-Alexis : 22 ans, du Bourg, fils de Louis et de Marie Bagnard, Soldat de 1ère Classe au 265ème Régiment d'Infanterie, 121ème Brigade, Matricule n° 960, Corps n° 17615, tué au combat le 3 octobre 1918 à SommePy-Tahure. (Marne).

Montpeyroux Jean-Marie-Victor-Prosper : 33 ans, du Vieux-Voisin, fils de François et de Marie Godet, marié à Gaudet Victoire, Cavalier au 19ème Régiment de Chasseurs à Cheval, Matricule n° 1259, Corps n° 1916, décédé de maladie contractée en service le 25 octobre 1918 à l'hôpital complémentaire n° 44 de Remiremont. Inhumé dans le carré militaire du cimetière communal de Remiremont, Tombe n° 56. (Vosges).

Montbabut Paul-Stéphane : 44 ans, du Condofeix, fils de Michel et de Marie Perrier, Marié à Lainet Marie-Marthe-Victorine, Canonnier-Conducteur au 11ème Régiment d'Artillerie à Pied, 105ème Batterie, Matricule n° 1351, Corps n° 01968, décédé de maladie contractée en service le 28 octobre 1918 à l'hôpital militaire de Villemanzy à Lyon. Inhumé à la nécropole nationale de La Doua commune de Villeurbanne, Carré B, Rang 14, Tombe n° 39. (Rhône).

Jarrier Jean-Marie : 39 ans, de Marlanges, fils de Joseph et de Hélène Jally, marié à Jally Hélène-Joséphine, Soldat au 338ème Régiment d'Infanterie, 2ème Bataillon, 5ème Compagnie, Matricule n° 1699, Corps n° 010941, décédé des suites de blessures de guerre le 31 octobre 1918 à la Ferme Frontigny secteur de Saint-Quentin-le-Petit. (Ardennes).

Pouchol Michel-Adrien : 20 ans, Les Fougères, fils d'Annet et de Marguerite-Félicité Laville, Soldat au 340ème Régiment d'Infanterie, 127ème Brigade, Matricule n° 1458, Corps n° 22841, tué au combat le 5 novembre 1918 à Saint-Quentin. (Aisne). Inhumé dans le cimetière communal de Mérinchal.

Garret Alfred : 42 ans, de la Ganne, (Bourg), fils de Jean et de Marie Bénéton, marié à Montel Angèle, Soldat au 91ème Régiment d'Infanterie Territoriale, 1er Bataillon, 2ème Compagnie , Matricule n° 1648, Corps n° 0322, décédé de maladie contractée aux armées le 11 novembre 1918 à Giat. (Puy-de-Dôme). Inhumé dans le cimetière communal de Mérinchal.

Redhon Paul-Auguste : 37 ans, du Bourg, fils de François et de Françoise Ussel, Chasseur de 1ère Classe au 10ème Bataillon de Chasseur à Pied, 86ème Brigade, Matricule n° 1460, Corps n° 10874, disparu lors d'un accident de chemin de fer survenu le 19 novembre 1918 à Mont-Notre-Dame. (Aisne).

Garret Jean-Baptiste-Antoine : 29 ans, de la (Ganne) Bourg, fils de Jean et de Marie Bénéton, Marié à Lagrange Marie-Eugénie, Cavalier au 20ème Régiment de Dragons, puis Chasseur au 18ème Régiment de Chasseurs à Pied, 87ème Brigade, Matricule n° 1312, Corps n° 0268, décédé de maladie contractée aux armées le 22 novembre 1918 à Mérinchal. Inhumé dans le cimetière communal de Mérinchal.

Doucet François-Louis : 27 ans de la Vergnolle, fils de Gabriel et de Marie Rougeron, Sapeur-Mineur au 7ème Régiment de Génie, 4ème Bataillon, 15ème Compagnie, Groupe du 6ème Corps d'Armée, Matricule n° 1237, Corps n° 9740,décédé de maladie contractée en captivité le 4 décembre 1918 à l'ambulance n° 7/17 installée à Thionville. Inhumé dans le cimetière militaire de Thionville, Tombe n° A-187. Lorraine-(Moselle).

La suite dans le prochain numéro - **Bernard Chevalier.**

RETROSPECTIVE SUR LA GRANDE GUERRE (SUITE) :

1918, ENFIN LA PAIX !

CARTE POSTALE CONFIEE PAR UNE FAMILLE DE LA COMMUNE.

« *Allons enfants de la Patrie, le jour de gloire est arrivé…* ». Le 11 novembre, nous commémorerons le centenaire de l'armistice, moment tant attendu par tous après plus de quatre années de souffrances. Comment ces heures historiques ont-elles été vécues par nos aïeux ?

Dès les premiers mois de la guerre, l'impatience se faisait sentir, comme l'attestent les courriers conservés, et, à l'occasion de chaque premier janvier depuis 1915, on ne manquait pas de souhaiter pour l'année à venir la fin du terrible fléau et le retour sains et saufs des valeureux combattants. Mais l'heureuse issue tardait toujours à venir, et 1918 avait fort mal commencé pour les Alliés : depuis le printemps, l'ennemi n'avait cessé d'avancer, et Paris était de nouveau menacé, comme en 1914.

Heureusement, l'offensive alliée du 8 août marque un tournant ; cette date représente même aux yeux du Maréchal Ludendorff « *le jour de deuil de l'armée allemande* ». Et si cette dernière multiplie les contre attaques (d'ailleurs très meurtrières) et fait preuve d'une grande résistance jusqu'à la fin du mois d'octobre, elle finit tout de même par battre en retraite.

Alors, l'espoir renaît : fin septembre, Marcel BLANCHET (de Lyon et du Montaurat) mentionne dans son carnet les « *résultats épatants* » de l'offensive franco-américaine en Champagne. Le 15 octobre, Jean RAYNAUD (du bourg), caserné au Camp de La Fontaine du Berger, au pied du puy de Dôme, rassure son épouse : « *Il est arrivé hier soir par téléphone,*

bureau de la place, qu'il ne partirait plus de soldats d'ici avant de nouveaux ordres ; seuls les permissionnaires d'Orient présents ici dans les compagnies pourraient rejoindre le front sur les demandes : donc il commence d'avoir bon ; si on ne veut plus de renfort, c'est qu'on sent une fin proche ».

Et l'impatience grandit. Le 22 octobre, le même Jean RAYNAUD trouve que « *Cette paix ne vient pas vite ; on se demande si seulement ça va bien finir cet hiver. On nous a mis l'eau à la bouche, et maintenant l'attente sera plus longue* ». Lucien MANDON (de Grammaze), caserné dans l'Yonne, est exactement dans le même état d'esprit. Le 7 novembre, il écrit à ses parents : « *Voilà bien déjà quelques temps que l'on parle de la fin, mais elle n'apparaît pas vite. Il faut espérer que ça ne sera pas bien long à présent* » et il plaint les camarades du front, « *qui, tout là-haut ne doivent pas être bien tranquilles ces jours-ci* » (à cause de la pluie continue).

Le doute s'insinue aussi. Le 29 octobre, Jean RAYNAUD ne sait plus quoi penser : *« Hier soir, on disait que l'Autriche capitulait, et ce matin c'était sur les journaux : savoir maintenant quelle est bien la vérité… ».* Le 3 novembre, il précise *« Hier, ici, c'était qu'un cri venant de Clermont, que l'armistice était signé avec l'Allemagne ; ce matin, plus rien* ». Le 4 novembre, il récapitule « *Bulgarie, Turquie et Autriche ont signé l'armistice »* et pense que *« l'Allemagne ne veut pas tarder à suivre »,* d'autant que « s*ur le front d'Italie, les hostilités finissent ce soir à 3 heures »* et il reconnaît que *« le soulagement commence à se faire sentir » ;* cependant il ne peut s'empêcher d'ajouter *« mais dans le fond on ne peut plus y croire ».* Encore méfiant à trois jours de l'armistice, Lucien MANDON, renchérit le 8 novembre : « *Soi-disant que l'Allemagne demande la paix, et hier au soir il est même arrivé une dépêche au bureau [annonçant] que les combats seraient peut-être arrêtés, mais je ne crois pas au sûr* ».

C'est pourtant bien le 8 novembre que les choses se précisent. Marcel BLANCHET note ce jour-là qu'il a « *appris l'irruption de parlementaires allemands. Comme ils avaient dépassé 20 heures, heure donnée par Debeney* [le Général français qui a remporté la bataille de Saint-Quentin le 8 août], *celui-ci, à 8 heures, a réordonné le feu*, *ce qui n'a pas fait plaisir à ces messieurs. Foch (…) a refusé de discuter avec eux, leur donnant 76 heures (…). Sont à Chantilly, correspondent avec le gouvernement allemand par radio. Ils avaient passé les lignes à 8 h 15, étonnés de la réception par salves artillerie* ». Ce même jour, Jean RAYNAUD est affirmatif : « *Lundi, l'armistice va être signé* ». Le 10, il pronostique « *J'attends la nouvelle demain, et je crois pas me tromper. Buvez pas tout le café de la victoire, conservez-m'en une tasse avec un peu d'eau bénite pour l'arroser, ça me portera bonheur pour l'après-guerre ! ».* Ce même jour, Léon MANDON, reparti le 8 novembre de Grammaze après une permission consécutive à une hospitalisation (il avait été blessé en septembre d'une balle au menton), adresse à ses parents une carte postale représentant l'opéra Garnier : « *Je viens d'être équipé, mais ne vous en faites pas : je ne veux pas retourner sous les obus car je pense que demain nous aurons de bonnes nouvelles : c'est la fin cette fois-ci ; d'ailleurs ce matin (j'étais à Paris) les drapeaux commençaient à flotter* ».

Le lendemain, 11 novembre, il écrit de nouveau à ses parents *« Quelle joie quand même pour ceux qui restent ; quel soulagement !* ». Dans son carnet, Marcel BLANCHET use d'une litote (« *armistice, arrosage en conséquence* »), alors que Jean RAYNAUD, toujours au Camp de La Fontaine du Berger, détaille les événements : « *Ici, voilà le commencement : à minuit cette nuit, il est rentré un permissionnaire qui nous a dit « à Clermont c'est affiché vers la dépêche ; l'armistice est signé, mais défense d'en parler » et plusieurs en venant ce matin disaient pareil ; ce matin, tous contents, et les bras coupés pour l'exercice (nous avons fait barre toute la matinée). En rentrant à la soupe, tous disaient « on persiste à nous le cacher, mais c'est fait, c'est signé », et tout à l'heure je l'ai demandé au planton du bureau de la place ; il m'a dit « ce matin, la demoiselle de la Poste d'Orcines nous a téléphoné qu'elle avait reçu par Clermont-Ferrand que c'était signé ; donc il n'y a pas de doute, ça y est bien ; on va nous l'annoncer que à petits coups pour éviter du chambard et des soulographies ».* Le 12, il reprend : « *il y a repos aujourd'hui. La nouvelle de l'armistice, 10 minutes après que je t'ai écrit hier on l'a su officiellement, c'est-à-dire midi 20. Le soir, nous avons resté jusqu'à 3 heures à l'exercice ; la 4° compagnie avait un mannequin, ils l'ont brûlé et fait des feux de salves dessus. Le soir, nous avons eu grand feu d'artifice (grenades, fusées, tous systèmes), tout le monde en joie bien entendu* », et il ajoute « *Je ne sais pas où passer mon temps, les autres ne sortent plus du café* ».

Autre témoignage retrouvé, celui de Marthe LAPEYRE, de la Grande Rue (fiancée de Siméon MANDON, de Grammaze, décédé en avril 1915 des suites de blessures de guerre, à 25 ans et demi) : le 12 novembre, depuis Athis-Val, où elle est venue chercher son grand-père, « *malade et qui s'ennuie* » elle écrit à Lucien MANDON : « *Je suis arrivée à Paris en un jour inoubliable ; je ne saurais vous décrire dans quel état est Paris, je ne trouverais pas de paroles pour. Le plus touchant était bien les soldats de toutes nationalités qui se portaient en triomphe les uns aux autres. Ceci est heureux, bien heureux pour ceux qui vivent, mais bien triste pour beaucoup de familles, et croyez qu'à moi le retour de tous me fait peine, même bien peine, et bien d'autres comme moi* ». Le lendemain, elle écrit aux parents de son ex-fiancé : « *Je suis arrivée à Paris en un jour inoubliable et attendu depuis longtemps par les chers martyrs qui nous restent, puisque rien ne peut remettre les manquants. J'espère que bientôt vous reverrez ce cher Marius, bien heureux lui aussi, et qu'enfin Léon et petit Lu seront sauvés* ». [Marius, l'aîné des quatre frères MANDON, était prisonnier depuis le 20 septembre 1914. Il ne sera rapatrié d'Allemagne que le 19 janvier 1919].

Toujours à propos de ces heures historiques, une anecdote transmise oralement m'a aussi été rapportée par la petite-fille d'un Mérinchau né à Trasleprat en 1890, Louis PACAUD : *« On m'a dit que mon grand-père a rencontré ma grand-mère* [dans le secteur de Dunkerque] *parce qu'il était chargé d'aller dans les fermes chercher des chevaux pour la guerre et les fermiers de la région parlaient flamand. Ma grand-mère parlait flamand à la maison d'autant plus que ses parents étaient belges mais avait appris le français à l'école et elle a servi d'interprète à ce pauvre gars de la Creuse au cours des négociations avec les fermiers qui ne parlaient pas le français. (…) Leur mariage a eu lieu à Coudekerque-Branche le 12 novembre 1918. (…)Au sortir*

de l'église, ma grand-mère m'a dit que toutes les cloches alentour sonnaient : on venait d'apprendre que l'armistice avait été signé la veille. »

A Mérinchal même, le 11 novembre, à 11 heures, naissait Auguste THIERRY, fils d'un maçon, dont l'acte de naissance porte le n°…11 !

CARTE POSTALE CONFIEE PAR UNE FAMILLE DE LA COMMUNE.

A tous ceux qui voudraient en savoir plus sur l'année 1918 et l'immédiat après-guerre, je donne rendez-vous samedi 27 octobre à 20 h 30, pour la dernière soirée du cycle de conférences consacré aux hommes de Mérinchal durant la Grande Guerre, dans le cadre de la semaine culturelle des Automnales, organisée par les Amis du Château de La Mothe. Je vous attends aussi nombreux que d'habitude. A bientôt !

Philippe QUIGNON-RICHARD.

50 ans de Mérinchal (1968-2018)

Grâce à une étude sociologique de notre commune réalisée en 1968 par Jean-Claude Aubailly, il est possible de faire quelques comparaisons entre le Mérinchal d'il y a 50 ans et le Mérinchal d'aujourd'hui.

1 184 habitants vivaient dans la commune en 1968 contre 772 en 2018. Une différence qui se justifie en grande partie par le nombre d'exploitations agricoles : 132 en 1968, 26 en 2018. La baisse de la population ne s'est d'ailleurs opérée que dans les villages, le bourg ayant même augmenté la sienne pendant cette période. Celle-ci représentait 31 % de la population totale en 1968 alors qu'elle dépasse les 60 % actuellement.

Il y avait eu 16 naissances, 12 mariages et 16 décès en 1968. Les chiffres sont actuellement de 1 mariage, 2 Pacs et 13 décès pour 2018.

Commerce et artisanat

Certains types de commerce ont disparu à Mérinchal comme ailleurs. En 1968, on trouvait encore un tailleur, un cordonnier, 4 bouchers expéditeurs, un quincaillier, un forgeron, un marchand de vins et spiritueux. La chute démographique a également condamné d'autres commerces. Il y avait 4 alimentations générales et 2 bouchers en 1968. Par contre, la perte de la boulangerie n'a pas de rapport avec cette conjoncture. On trouvait 2 hôtels restaurants et 2 bars restaurants en 1968. Les hôtels ont été remplacés par des gîtes ruraux et par des chambres et tables d'hôtes. Deux restaurants sont encore ouverts alors que les cafés ont fondu : huit en 1968, un seul en 2018. Deux salons de coiffure pour femmes et hommes sont ouverts actuellement contre un coiffeur pour hommes en 1968. Plusieurs assistantes maternelles travaillent sur la commune. Un herboriste et un maraîcher sont également installés dans les villages.

L'artisanat du bâtiment est en panne en 2018. On recensait 3 entreprises de maçonnerie en 1968 : Chaumeix et Fils (15 salariés), Gigot (8 salariés) et Emile Garde, une entreprise de plâtrerie-peinture Lagorsse (6 salariés), un plombier, un électricien et un menuisier. Il reste une entreprise de maçonnerie, une de couverture charpente, une de plomberie et une de carrelage en 2018.

Côté mécanique auto et agricole, pas de changement. Seul un commerce de réparation de cycles cyclomoteurs et motos a fermé. Les scieries de Létrade et de Mérinchal ont également disparu. Une entreprise de T. P. est installée à la Bessède.

Professions libérales

Un notaire exerçait à Mérinchal en 1968. Il y avait un prêtre à temps complet.

Industrie

En 1968, la Société Industrielle Laitière Auvergne et Marche employait 60 personnes. En 2018, Vitanutrition emploie 46 salariés. Une quinzaine de salariés travaillent dans l'entreprise Dalaudière.

Santé

Il n'y avait pas de médecin à Mérinchal en 1968, seulement un pharmacien et une infirmière sage-femme. La situation s'est nettement améliorée en 2018 avec la création d'une Maison de Santé comprenant un médecin et 4 infirmières. La pharmacie a été reprise récemment et un cabinet de kinésithérapie complète l'offre locale.

Désenclavement

En 1968, la commune est traversée d'est en ouest par une route nationale, la RN 141. Les gares SNCF de Mérinchal et de Létrade sont ouvertes aux transports voyageurs et marchandises. Sur la ligne Paris-Ussel-Le Mont-Dore, on compte 8 passages de trains voyageurs et 4 passages de trains marchandises par jour qui transportent du bois, des bestiaux, de l'engrais et du matériel agricole. La commune était également desservie par les bus de la Cie « Les courriers d'Auvergne » qui assuraient deux allers-retours journaliers entre Clermont-Ferrand et Aubusson. En 2018, seule cette liaison existe encore, elle est gérée par le Département.

L'Etat a, par contre, complètement abandonné notre secteur en déclassant la route nationale qui est devenue la RD 941 et en fermant la ligne ferroviaire en 2008.

L'autoroute A 89 qui aurait pu désenclaver le sud de la Creuse a été offerte aux Auvergnats et Corréziens.

Depuis 1968, rien n'a vraiment changé du côté des routes et les voies communales, héritage de Pierre Ventenat, sont en meilleur état que les routes départementales qui traversent la commune.

Vie associative

Trois associations en 1968 : l'USSM, le Foyer Rural et la chasse (112 permis). Il y en a une quinzaine en 2018 qui propose un bon compromis entre le sport, le loisir et la culture. C'est incontestablement une richesse pour la commune des Sources du Cher. Une salle de spectacles privée de cent vingt places a été ouverte en 2017 dans le village de Marlanges.

Quelques chiffres …

Ecole : 154 élèves fréquentaient l'école en 1968, l'école de Létrade avait été fermée en 1964. En 2018, on compte une soixantaine d'élèves.

En 1968, les exploitations agricoles avaient une superficie de 10 à 50 hectares.

En 1968, le député Olivier de Pierrebourg a été élu sous l'étiquette UDR, il a reçu 70 % des 50 % de votants à Mérinchal. En 1968, Pierre Ventenat était maire de Mérinchal. En 2018, c'est Marie-Françoise Ventenat.

Malgré un été froid, il y avait eu 200 passages au camping (durée 2 à 3 jours en moyenne) en 1968. En 2018, il y a eu 130 visiteurs. Il existe un second camping privé à Marlanges.

Divers

En 2018, des Petites Unités de Vie comprenant 8 logements sont installées à côté de la Maison de Santé.

Une Maison de Services au Public est à la disposition de la population dans les locaux de La Poste.

Christian PEYRAUD

L'ENIGME DE *L'ASSOMPTION* ENFIN RESOLUE

Le panneau central du retable classé de l'église de Mérinchal a toujours posé quelques interrogations. Simone de Montessus de Ballore Lecointre, diplômée de l'Ecole du Louvre, y voyait l'Assomption de la Vierge dans son ouvrage « Retables et tabernacles des XVIIème et XVIIIème siècles dans les églises de la Creuse (Nouvelles Editions Latines, Paris 1988).

Philippe Quignon-Richard a résolu une partie de l'énigme grâce à la photo d'un tableau parue dans l'hebdomadaire « La Vie » du 2 mai 2002. La toile mérinchaloise est une copie stupéfiante d'un tableau de José de Ribéra « L'Assomption de Marie Madeleine » daté de 1636 et exposé à l'Académie de San Fernando de Madrid. Mais le professeur de lettres clermontois se posait plusieurs autres questions. Comment la renommée de ce peintre espagnol était-elle parvenue jusqu'à Mérinchal ? Pourquoi ce culte à Marie Madeleine dans une paroisse placée sous les patronages de Pierre, Martin et Agathe ? Quelle est l'époque de la copie, le nom du copiste et son arrivée dans l'église des sources du Cher ?

La visite de Pierre Yves Corbel, conservateur en chef du patrimoine du Centre National des Arts Plastiques, et la mise à disposition de la copie d'un dossier d'archives ont permis de résoudre toutes ces énigmes.

C'est le Comte Cornudet, député du 2ème collège électoral de la Creuse arrondissement d'Aubusson, qui fait la demande au Ministère de l'Intérieur sous Louis Philippe dans l'année 1847 d'un tableau de sainteté pour la décoration de l'église de Mérinchal. Cette demande est acceptée le 4 janvier 1848. La copiste,

Melle Sarrauton, reçoit le 19 février 1848 une commande du Ministère de l'Intérieur d'une copie d'un tableau de sainteté dont elle a le choix de 2,35 m de hauteur sur 2 m de largeur. Ce travail sera rémunéré 800 francs. C'est là que les choses s'embrouillent un peu et créent une confusion qui persiste 170 ans plus tard.

Melle Sarrauton choisit sur un livret de référence (N°224 du livret) un tableau attribué à Zurbaran et intitulé « Assomption de la Vierge ». Ce choix est approuvé par le directeur des Beaux Arts le 5 mai 1848.

De nombreuses œuvres espagnoles ont été acquises par Louis Philippe

Les tableaux des peintres Zurbaran (1578-1664) et José de Ribéra (1591-1652) ornaient les murs des couvents espagnols. Or au XVIIème siècle, bon nombre de ces couvents ont été fermés pour des raisons financières. Louis Philippe a alors acheté une importante collection de tableaux espagnols.

En pensant copier l'Assomption de la Vierge de Zurbaran, Melle Sarrauton a peint l'Assomption de Marie Madeleine de José de Ribéra sans que les Beaux Arts ne se rendent compte de l'erreur, malgré les cheveux déliés et les vêtements en lambeaux de la Sainte. Il n'y a donc jamais eu de culte dédié à Marie Madeleine à Mérinchal puisque celle-ci est arrivée dans le chœur par erreur.

D'après divers courriers, tout laisse supposer que le tableau est arrivé à l'église de Mérinchal fin 1848 dans une caisse en bois acheminé de Paris à Clermont-Ferrand et, ensuite, livré au relais de poste de La Villeneuve par une voiture à cheval.

Le tableau de Marie Madeleine a été jugé en bon état par le conservateur du patrimoine. Adoptée par les paroissiens, Marie Madeleine devrait encore embellir le chœur de l'église pendant de nombreuses années. L'énigme du tableau qui embellit depuis plus d'un siècle et demi le retable mérinchalois semble cette fois avoir enfin livré tous ses secrets !

Christian PEYRAUD

La poste réactualise les connaissances des automobilistes

Jean-Pierre DEMENEIX

reçoit la médaille

d'or des Sapeurs-Pompiers

SDIS – Entreprises Locales

LES

AUTOMNALES

JAZZ A LA SOUT

Jean TRIOLET a offert

Une soixantaine

de lithographies

à la Commune